

PRIX D'ABONNEMENT

Francs pour la Suisse
 On an. Fr. 18
 Six mois. 7.50
 Trois mois. 3.75
 Pour l'étranger :
 1 an, Fr. 36. — 6 mois, Fr. 18
 3 mois. 9. — 1 mois. 3
 On peut s'abonner sans payer les porteurs de lettres en envoyant un mandat de 20 cts.

PRIX DES ANNONCES

La Chronique-France. 15 cts. la ligne
 (minimum Fr. 1.50)
 Carte de Résistance et Journaux. 20 cts. la ligne
 Etranger. 25 cts. la ligne
 (minimum 10 lignes)
 Médecine. 75 cts. la ligne

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 13, AU LOCLE

CHEZ NOUS

Le Landsturm à Altdorf

La Chaux-de-Fonds, le 22 juillet.

Nous étions partis en excellente santé. Le service de garde que devaient faire la première du 20 et la première du 18 souriait aux landsturmiens qui partaient de Colombier le 13 juin écoulé à destination d'Altdorf. Nous ne nous promettons pas, certes, une villégiature du genre de celle de 1914; mais, sur la foi de nombreux tuyaux, nous escomptions tout au moins un séjour agréable dans la région illustrée par Guillaume Tell. On nous avait parlé d'une population affable, d'un pays merveilleusement pittoresque, d'excursions en perspective à la chapelle de Tell, au Righi, au Grütli, à Andermatt. Le service de garde n'était pas trop pénible, la nourriture serait abondante, les officiers avaient reçu des instructions spéciales dans le but de ne pas trop surmener les vétérans de l'armée. Bref, nous partions joyeux, ayant, pour commencer, la perspective de traverser la Suisse centrale par une journée magnifique.

Le voyage fut quand même un peu long. Neuf heures de train finissent par lasser les yeux les plus curieux et les gosiers les plus durandurs. Aussi étions-nous contents de débarquer à Altdorf, où nous attendait, musique en tête, un détachement de landsturmiens friburgeois. Après avoir défilé dans les rues calcinées du chef-lieu uranais et salué en passant l'imposante statue de Guillaume Tell, nous primes possession de nos cantonnements provisoires, en attendant de nous installer définitivement à l'arsenal et à l'hôtel de la Couronne. Moins chanceux que le gros de la troupe, un groupe du 18 partit, en maugréant un peu, pour monter la garde à la Fabrique de munitions, éloignée d'une demi-heure. Il fallait cependant commencer par un bout. Soit dit en passant, la garde à la Fabrique de munitions, où travaillent 2500 ouvriers et ouvrières, n'est pas précisément une partie de plaisir. Chaque homme pose deux heures. Il a ensuite quatre heures de repos, puis la «fête» recommence. La relève des sentinelles demandant environ trois quarts d'heure, le repos réel n'est guère que de trois heures. Et cela se répète impitoyablement trois jours et trois nuits consécutifs. C'est quelque peu excessif, semble-t-il, et l'on comprend qu'à la fin de ce service, les hommes ne songent qu'à récupérer le sommeil en retard. Chacun s'accorde en outre à reconnaître que les locaux de la fabrique de munitions ne sont guère confortables. Le dortoir, par exemple, est anti-hygénique au possible. On loge avec plus de soin les cartouches et les obus.

Quelques privilégiés, une vingtaine environ, et qui pour la cuisine, firent ménage à part, s'en allèrent plus loin que la fabrique de munitions, dans un poste dont le nom est légèrement rébarbatif. Pas mieux logés, mais plus indépendants, ils vécurent en troglodytes à Dimmerschächchen, au pied d'une paroi de rochers, de la même façon, assure-t-on, qu'en 1914 les fiers défenseurs du pont de Biaufond. Plus d'un en revint le teint basané, tel ce brave troupière qui s'endormit au soleil en costume primitif.

Si le soleil avait été de la partie les 13 et 14 juin, il nous joua le mauvais tour de ne plus guère se montrer pendant les quinze jours qui suivirent. Un fehn extrêmement violent accumula les nuages sur les hauteurs et nous valut presque sans trêve des averse copieuses. La température descendit au point qu'on s'empressa de réclamer des sous-vêtements. Les exercices de gymnastique, qui précèdent le déjeuner, durent souvent se faire à la halle de gymnastique et l'école de soldat, la préparation au tir subirent plus d'une adaptation de fortune.

L'état sanitaire fut bon pendant la première quinzaine, malgré la pluie, malgré le froid. Et cela était heureux, parce que les locaux de l'infirmerie conviennent à toute autre chose qu'à recevoir des malades. F'e l'avis de chacun, il est quasi scandaleux qu'on n'ait pas trouvé mieux depuis le temps que des troupes sont régulièrement cantonnées à Altdorf, que deux chambres basses, au rez-de-chaussée d'une des plus vieilles et plus insalubres maisons de l'endroit. En fait de lits, des sacs de paille placés à même une planche de bois, et qui doivent être imprégnés de tous les bacilles de la création. C'est en vain que nos excellents infirmiers et notre capitaine réclameront au moins des couchettes. Le contraste est frappant avec les chambres d'hôtel qu'occupent les sujets de S. M. Guillaume II à Flörschen et à Brunnen. C'est peut-être une des

raisons pour lesquelles ces messieurs, qui tiennent beaucoup de place, nous regardaient de bas en haut. Je ne sais si la chose est bien exacte, mais il paraît qu'on nous a rééquipés parce que les internés allemands trouvaient que nous avions mauvaise façon. Il est de fait que nos vieilles tuniques, râpées et tachées, faisaient un peu piètre figure à côté des draps bleu de Prusse ou feldgrau; mais, personnellement, nous n'en étions pas humiliés, parce qu'elles ont derrière elles un passé honorable. Défroques, si l'on veut, mais défroques qui nous étaient chères à juste titre!

C'est à la fin de la première quinzaine que nous fîmes connaissance avec la grippe. Nous la mîmes au compte du froid et de l'humidité. Brusquement, le dimanche 30 juin, toute une série de cas se produisirent coup sur coup. Loin de nous douter qu'il s'agissait d'une maladie sérieuse, nous n'en primes pas grand soin. Pour tous, les débuts furent les mêmes: lassitude dans les jambes, maux de tête, inflammation de la gorge et des bronches, points dans le dos. Chez quelques-uns, la fièvre monta d'une traite à près de quarante degrés. Un caporal se trouva si sérieusement pris qu'il fallut le transporter en hâte dans une chambre de l'hôtel et appeler le médecin. On craignit une pneumonie. Les infirmiers et les voisins s'employèrent tout le lendemain à le soigner. La fièvre finit par céder aux potions chaudes que nous lui servîmes à tour de rôle. Quand on le transporta à l'hôpital, il allait heureusement mieux.

L'hôtel fut bientôt une espèce de clinique où l'on toussait et transpirait. Les cuisiniers avaient fort à faire à préparer des tisanes ou des bouillons chauds. Mais, à quelques exceptions près, chacun continuait de vaquer à son devoir, traitant la «crève», comme nous l'appelions, avec trois ingrédients réputés infaillibles: le mépris, le chaud et les petits verres. Ce n'est qu'après avoir lu les journaux que l'épidémie se présenta à nos yeux sous un autre aspect. Décidément, c'était sérieux. Mais à ce moment, le mal était déjà en décroissance. Il ne se produisit que quelques cas foudroyants, entre autres à la garde de la fabrique de munitions, d'où il fallut ramener des soldats en voiture. Quand nous quittâmes Altdorf, le 13 juillet, il n'y restait plus un seul invalide. Quoique encore souffrants, deux camarades rentrèrent quand même avec nous, sur leur demande, après que toutes les précautions eussent été prises pour leur assurer un voyage confortable.

La population civile fut plus touchée que les militaires. Il est vrai que plus d'un soldat, atteint bénignement, ne s'annonça pas. A la fabrique de munitions, il y eut jusqu'à 600 malades. Mais, je le répète, personne ne croyait qu'il s'agissait d'autre chose que d'une grippe quelconque. C'est peut-être à cette circonstance que la maladie dut de ne pas prendre, comme ailleurs, une allure plus grave. Nous réalismes vraiment la situation en rentrant dans nos foyers, tout heureux d'en être quittes à si bon compte et de lâcher la «punaise» et la «seringue» juste au moment où nos familles auraient pu concevoir des inquiétudes. Nous souhaitons vivement que nos successeurs soient épargnés ou, tout au moins qu'ils ne connaissent pas les mauvais moments que certains ont supportés. Sur le moment même et en l'absence de renseignements, on avait l'air de la «faire». C'est seulement après coup qu'on se dit qu'en somme on l'a échappé belle et qu'entre autres «Tapedur» et «Biquet» qui vaquèrent à leur besogne sans flancher d'une minute, malgré une fièvre ardente, ont été imprudents. Ils doivent être nés sous une bonne étoile.

Les journaux nous apprennent qu'un cas mortel s'est produit parmi la troupe cantonnée à Schwytz. Tous les landsturmiens revenus l'autre jour d'Altdorf sympathisent de tout cœur avec la famille et formeront le vœu que ce cas reste isolé. Il faut avoir fait du service militaire et y avoir été malade pour réaliser complètement des situations de ce genre. Peut-être ne serait-il pas mauvais que nos autorités militaires supérieures, décidément trop distantes et trop facilement prises au dépourvu, en fissent aussi l'épreuve à leur dépens!

W. R.

L'Allemagne a volé deux milliards aux Belges

Au moment où le monde va entrer dans la cinquième année de guerre, il est bon, pour l'édification des neutres et pour montrer la foi que mérite la devise allemande de paix «sans annexions ni indemnités», d'établir quelle indemnité formidable s'octroie l'Allemagne, préalablement à toute paix, à la charge d'un petit Etat pacifique, envahi contre tout droit

et jeté dans la guerre en dépit de sa volonté de rester neutre.

Au mois d'août 1914, plusieurs villes de provinces belges ont été frappées isolément de contributions de guerre élevées, se chiffrant au total par plus de 200 millions de francs, dont une partie était payée, lorsque en novembre de cette première année de guerre l'Allemagne, abusant de son droit d'occupant, frappa l'ensemble du pays d'une contribution de guerre mensuelle de 40 millions de francs, valable pour un an.

Promesse allemande signifie «chiffon de papier». En novembre 1915, les Conseils provinciaux étaient convoqués pour un renouvellement de la contribution de guerre au même taux, de 40 millions par mois, à payer jusqu'à nouvel avis.

Un nouvel arrêté porta la contribution de guerre à 50 millions par mois. Il fut bientôt suivi d'un arrêté du 21 mai 1917, augmentant encore une fois la charge du pays de 10 nouveaux millions. Si bien que, depuis cette dernière date, la Belgique paye à l'Allemagne 60 millions de francs par mois en sus de son budget ordinaire et plusieurs impôts nouveaux, en sus aussi de contributions et amendes particulières frappant certaines villes et de la saisie, le 12 septembre 1916, de 450 millions de marks constituant les encaisses en billets allemands de la Banque Nationale et de la Société générale de Belgique.

Au total, à l'heure présente, rien que du fait de la contribution de guerre mensuelle, la Belgique a payé à l'Allemagne une somme de :

De novembre 1914 à octobre 1916, 960 millions;
 De novembre 1916 à mai 1917, 350 millions;
 De juin 1917 à mai 1918, 730 millions, soit un total de 2,040 millions.

2 milliards 30 millions de francs, à quoi il faut ajouter six mensualités imposées le 2 juin 1918.

On peut donc considérer que la Belgique a, dès à présent, été forcée de payer à l'Allemagne, près de 2 milliards et demi de contribution de guerre en argent.

Les «à-côté» de l'offensive allemande

De Paris au «Journal de Genève» :

«Pendant la nuit qui précéda l'offensive entreprise par les Allemands sur le front de Champagne, les Parisiens purent entendre, comme on le sait, le roulement d'une canonnade qui se prolongea pendant plusieurs heures. A l'horizon, dans la direction du nord-est, le ciel s'éclaircit même de leurs. Le bruit du bombardement avait une intensité analogue à celui qui nous parvenait au Bois-le-Prêtre, en 1916, pendant les premières semaines de l'attaque contre Verdun.

On se tromperait probablement en supposant qu'il s'agissait de la préparation d'artillerie allemande. Le front de Champagne proprement dit est trop éloigné pour que l'écho de sa canonnade puisse arriver aussi distinctement jusqu'à Paris. Vraisemblablement entendons-nous l'artillerie de la région la plus rapprochée, celle de la forêt de Villers-Cotterets. Là, ce sont les canons français qui se sont principalement déchaînés au cours de cette nuit, arrêtant les velléités d'attaque allemande.

Quoi qu'il en soit, en se levant lundi matin, tous les Parisiens avaient conscience qu'on se trouvait en présence d'une nouvelle offensive ennemie. Un doute traversa cependant leur esprit lorsqu'ils constatèrent que la voix de la «grosse Bertha» se taisait. Celle-ci, depuis qu'elle existe, se charge toujours de souligner de son tir les grosses opérations allemandes. On dirait que l'ennemi tient à bien préciser quand il s'agit d'une action de grande envergure. Il s'agit sans doute répandre la terreur parmi les habitants de la capitale. Il ne réussit qu'à les faire sourire de ces procédés d'intimidation réglés comme une horloge.

Car cela n'a pas manqué. Dès le début de l'après-midi, quelques obus ont commencé à tomber, dans les mêmes conditions que précédemment. Ainsi, avant d'avoir lu le communiqué dans leur journal du soir, les Parisiens ont su que les Allemands donnaient à leur attaque la signification d'une action décisive et ils se sont dit tranquillement que Ludendorff fournirait de la sorte aux troupes franco-alliées l'occasion de prouver que l'ex-secrétaire d'Etat von Kühlmann ne se trompait pas en proclamant l'impossibilité, pour l'Allemagne, d'obtenir par les armes une solution définitive de la guerre qu'elle a déchaînée.

Il y a à quelque chose de comique dans la méthode avec laquelle les Allemands emploient certains procédés, une fois qu'ils les ont imaginés.

La chose m'avait déjà frappé lorsque je me trouvais au front. A une époque où nous étions devant le bois de Mortmare, nous savions qu'à des heures quasi immuables du jour ou de la nuit, l'artillerie allemande tirait un nombre fixe d'obus sur tels points. Nous avions pu constater aussi que, parce qu'une fois il y avait eu pendant quelques jours une batterie française derrière un certain petit bois, les Allemands avaient pris l'habitude de tirer sur cet endroit parfaitement désert. Cela dura pendant des mois.

Le commandement allemand a montré qu'il savait tirer parti parfois de la surprise, c'est incontestable. Mais cela ne l'empêche pas, d'autre part, en général, d'obéir à des règles d'un curieux et systématique pédantisme. Il pousse parfois le souci de la méthode et la répétition du même

geste jusqu'au ridicule. C'est bien le cas pour le bombardement à longue distance de Paris, repris systématiquement, sans avantage aucun, pour ponctuer toute grande offensive. Cela fait partie désormais du scénario de rigueur. Ces sortes d'intermèdes font probablement plus d'impression en Allemagne qu'à Paris.»

La solution du Président des Etats-Unis et les Suisses

Dans un discours d'une haute inspiration et qui n'a pas encore été apprécié au loin comme il le mérite, le président de la Confédération Calonder, s'élevant contre la politique d'hégémonie qui met aux prises des puissances rivales et en lutte des intérêts nationaux au détriment du but suprême de l'humanité civilisée, a dit: «Pour un petit Etat comme la Suisse, l'ordre juridique est une nécessité vitale, la politique de la force un danger constant et certain.» Il a rappelé la devise que Gottfried Keller, le plus grand écrivain de la Suisse allemande, voulait pour sa patrie: «L'amitié dans la liberté!» et il l'a proposée à cette future Société des nations, fondée sur le respect du droit de chacune, que le monde appelle de ses vœux et à la réalisation de laquelle notre Confédération de cantons souverains, unis par leur amour de l'indépendance, travaille sans le savoir, par son exemple depuis des siècles.

Notre premier magistrat s'est rencontré sur cette haute cime avec le président Wilson. Sans le nommer, il a dit l'affinité de la pensée suisse pour la politique généreuse et désintéressée qui proclame la nécessité de mettre partout, dans l'Etat et dans les rapports internationaux, le droit à la place de la force.

Au même moment, une brochure, qui vient à son heure et qu'il faut lire, a mis en lumière les antécédents helvétiques de la solution wilsonienne. L'auteur, M. F.-F. Roget, privat-docent à l'Université de Genève, a déjà rendu un signalé service aux publicistes de langue française en donnant des messages du président américain une traduction fidèle, dont l'interprétation hâtive ou tendancieuse des agences télégraphiques ne saurait tenir lieu. Conduit de la sorte à en faire l'étude, il a été frappé de la conformité des théories qui s'en dégagent avec les enseignements qu'on peut tirer de notre histoire et il s'est donné pour tâche d'en convaincre ses lecteurs.

Tous les historiens n'accepteront pas sans réserve toutes les affirmations de M. Roget, mais ils lui sauront gré d'avoir attiré l'attention sur le caractère juridique de nos premiers pactes, sur le rôle du serment et du respect de la foi jurée, «colonne de l'Etat», dans les alliances fédérales de nos cantons. Ils reconnaîtront sans peine avec lui que les Suisses, tous les Suisses, à quelque race qu'ils appartiennent, sont préparés par leur histoire à comprendre et à applaudir les messages du président Wilson.

La brochure, écrite au rourant d'une plume que le besoin latin de concision ne tourmente pas, se termine par un rapprochement hardi, très inattendu, comme le marque l'auteur lui-même, mais certainement instructif, entre les écrits du grand Américain et les publications récentes de l'économiste allemand du jour, M. Walther Rathenau. Ce rapprochement, par contraste cela va sans dire, permet quelques citations tirées du traité «Von kommenden Dingen» qui vient de paraître en Allemagne et où l'on trouve, précisée avec force, la distinction qu'il faut faire entre l'esprit germanique primitif, qui était «hardi, chatouilleux, personnel, assoiffé d'indépendance et rebelle à toute mise en tutelle» et «le caractère slave revêtu d'un léger vernis germanique» qui s'est affirmé au sein des populations de la Prusse, où l'on acquiert «le sens d'être un sujet» et «l'esprit de multitude qui suit avec confiance tout chef autorisé.»

A cet esprit de multitude est directement opposé l'indépendantisme suisse et anglo-saxon, qui se rattache au germanisme primitif. «Rathenau», dit M. Roget, a bien servi notre pays, «peut-être aussi le sien, en rappelant à l'Europe, «comme à de certains Suisses, que les Confédérés sont restés fidèles à leur idée de race et qu'on a parlé allemand autour du premier berceau de la liberté. Nous n'en avons fait ni plus ni moins que Rathenau en montrant par ailleurs qu'autour du second berceau de la liberté, le berceau confié aux peuples du nouveau monde, on parlait anglais.»

Il faut ajouter — ce que l'auteur, emporté par l'élan d'une démonstration nouvelle, a sans doute involontairement laissé dans l'ombre — qu'autour de ce second berceau on n'a pas tardé à parler français et que c'est dans la langue de Montesquieu et de Rousseau que les principes de liberté, méconnus, même en Suisse, par les aristocraties du XVIII^e siècle, ont fait le tour du monde.

Démontages. On demande démontages depuis 8 lignes, à domicile. 15807 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Racine patmoir. — A vendre de la racine pulmonaire Raifort. — S'adresser chez M. Laundry, rue du Temple-Allemand 109. 15490

Cheval. A vendre un cheval pour le trait. 2 1/2 ans. — S'adresser chez M. Jules Botteron, Valanvron 11. 15686

Journalière. On demande une femme de ménage pour quelques heures chaque jour. Emploi stable. — S'adresser chez M. Lucien Droz, rue Jacob Brandt 1. 15688

Bonne tailleur. en journées est demandée de suite. 15618 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Aiguilles. La Fabrique Aubert S. A., rue du Ravin 13, engagerait, de suite et à de bonnes conditions, plusieurs ouvriers découpeurs, riveuses et finisseuses qualifiées, ainsi que 2 jeunes filles libérées des écoles.

On demande à louer chambre meublée comme pied-à-terre. — Ecrire sous chiffres R. Z. 15634 au bureau de l'Impartial. 15884

Environs ou abords de la ville. On demande à louer une petite maison — ou un logement — de 2 ou 3 pièces. Offres écrites, sous chiffres M. B. 15812, au bureau de l'Impartial. 15812

On demande à louer pour deux dames travaillant dehors, une belle chambre meublée, à deux lits. — Offres chez M. Arthur Plus, cabinet dentaire, rue du Parc 31 bis. 15881

A vendre un sommier à ressorts, à deux places, en très bon état. — S'adresser rue Numa-Droz 13, au rez-de-chaussée, à droite.

A vendre deux livres guerre franco-allemande 1870; 3 livres Weltall und Menschheit; plus 1 petit lustre; 1 table de cuisine; 1 lampe à suspension. 11715 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Superbe occasion! A vendre un magnifique FRAC noir, doublé satin, à l'état de neuf, pour maître d'hôtel ou sommelier. Grande taille. 14457 S'adr. au bur. de l'Impartial.

POSEURS DE CADRANS actifs, sérieux et connaissant bien la partie, sont demandés par la Fabrique, RUE DU PARC 137. — S'adresser au Comptoir, 1er étage. Travail régulier et lucratif assuré.

Remonteurs de mécanismes pour COMPTEURS de SPORT, sont demandés de suite; à défaut, ouvriers sachant bien limar seraient mis au courant. Travail assuré pour longtemps. — Adresser offres par écrit, sous chiffres SPORT, 15818, au bureau de l'Impartial. 15818

Commis comptable bien au courant de la fabrication d'horlogerie, trouverait place stable de suite. Certificats exigés. — Faire offres écrites, sous chiffres F. C. 15936, au bureau de l'Impartial. 15936

BANQUE FÉDÉRALE S. A.
Capital et Réserves: Fr. 61,750,000.—
LA CHAUX-DE-FONDS
Comptoirs à: Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey et Zurich

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Nous mettons, à la disposition du public, des compartiments de coffres-forts situés, dans nos caves, doublement fortifiés et offrant toute sécurité pour la garde de titres, papiers de valeurs, bijoux, argenterie, etc.

Dimensions des Coffrets			LOCATION
Hauteur	Largeur	Profondeur	trimestrielle
I 0.11	0.37	0.45	Fr. 4.—
II 0.16	0.35	0.45	» 6.—
III 0.22	0.35	0.45	» 7.—
IV 0.40	0.35	0.45	» 7.50

Discretion absolue — Cabines isolées pour le détachement des coupons

Garde de Dépôts cachetés

Nous acceptons également, pour n'importe quel laps de temps, des dépôts cachetés. Il est délivré aux déposants, contre les objets confiés, un récépissé moyennant restitution duquel le retrait peut en être opéré en tous temps.

Domaine. On demande à louer un domaine pour la garde de 10 vaches à 12 vaches. — S'adresser à M. Fritz Jaunet, aux Planchettes. 15678

Tapissier se recommande pour remonta-ges de literie. Lits à vendre; plus quelques poules. — S'adresser rue du Grenier 23, 1er étage. 15205

Antiquités. Pendules Neu-châtelaines. — Revendeur s'abs-entir. 15688 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Remonteurs pour pièces 18 lignes cylindre, sont demandés de suite; plus un bon ACHEVEUR d'échappements pour grandes pièces ancre. 15651 S'adr. au bureau de l'Impartial.

Menagère. On demande une personne, 40 à 45 ans, de toute confiance, pour tenir le ménage d'un Monsieur seul. — Se présenter, le soir de 7 à 8 heures. 15681 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Bonne cuisinière est deman-dée de suite par petit ménage soigné; très bons gages. — S'adresser Villa «La Fontaine», Montbrillant 18.

Demoiselle de toute moralité cherche, si possible, chambre et pension dans bonne famille. — Ecrire sous chiffres P. P. 15694, au bureau de l'Impartial. 15694

On dem. à louer pour l'au-tomme, un LOGEMENT de 4 pièces. Offres écrites, sous chiffres T. V., Poste restante. 9741

On demande à acheter d'occa-sion 1 pupitre double, 1 presse à copier S'adr. au bur. de l'Impartial. Même adresse on demande 1 bon ouvrier connaissant bien la presse. 15699

Char à ridelles (Peugeot) est demandé à acheter. — Of-fres à M. Th. Frey, rue du Pro-gres 4. 15662

On dem. à acheter d'oc-ca-sion, un pied métal pour ap-pareil photographique, ainsi qu'un chevalot de campagne. S'adresser rue Jacob-Brandt 126, au 3me étage, à gauche. 15642

On dem. à acheter un bro-chet de cave, usagé mais en bon état. 15606 S'adr. au bur. de l'Impartial.

METTEURS en Boîtes POSEURS de Cadrons demandes pour travail suivi à do-micile; prix lucratif. 15832 S'adr. au bur. de l'Impartial.

M. Ditisheim & Co Fabrique Vulcain demandent **Employé de Bureau** énergique et très expérimenté, parfaitement au courant de tous les travaux de bureau. Connaissances des langues étrangères dési-rées. — Offres par écrit, avec copies de certificats et indications des prétentions. 15765

Bijoux „INDIA“
PERLES INCASSABLES
SEULES COMPARABLES AUX PERLES FINES
COLLIERS
BAGUES-BOUCLES OREILLES-ÉPINGLES

• 19, Rue Général Dufour, GENÈVE •

Dépôt: Georges-Jules SANDOZ, La Chaux-de-Fonds

Tourneurs et Jaugeuses

Plusieurs tourneurs sérieux, et quelques jaugeuses, trouveraient place stable. Fort salaire. Entrée immédiate. — S'adresser Fabrique Nationale Est S. A. 15842

Logeages. Quelle maison pourrait fournir des logeages pour travail à domicile. 15877 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Potager. A vendre à l'état de neuf potager à bois barre et belle grande bouil-loire en cuivre, plus table à cou-lisses, au noyer massif, réchaud à gaz de pétrole. — S'adresser rue de la Serre 83, au 3me étage, à gau-che. 15630

Bon horloger exempt au ser-vice militaire, bien au courant des échappe-ments ancre et cylindre, petites et grandes pièces, ainsi que de la terminaison des savonnettes or, demande place comme chef de fabrication ou visiteur, pour époque à convenir. — Ecrire sous chiffres B. J. 15623, au bureau de l'Impartial. 15623

Commissionnaire. 11 à 12 ans est demandée. — S'adresser chez M. Marcel Calame, rue Numa-Droz 9. 15657

Servante. On cherche, pour le 15 Août, ou époque à convenir, bonne fille sachant cuire et s'occuper des travaux d'un ménage soigné. — S'adres-ser à Mme C. Girard, rue du Sig-nal 10. (Montbrillant). 15661

Fille de salle. On deman-de une époque à convenir. — Ecrire sous chiffres B. J. 15623, au bureau de l'Impartial. 15623

Jeune fille désirant apprendre l'allemand, trouverait bonne occasion. On désire placer en échange, 1 jeune hom-me de 16 ans, dans famille sé-rieuse. — Pour renseignements, s'adresser par écrit, sous chif-fres A. Z. 15891, au bureau de l'Impartial. 15891

Bon horloger, expérimenté, con-naissant bien la terminaison de la montre soignée, est demandé de suite. Place sta-ble et bien rétribuée à personne capable. 15846 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Acheveur. On engagerait de suite jeune acheveur d'échappe-ments pour le perfectionner sur grandes pièces soignées. Occasion unique. 15858 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Boitier Tourneur à la machine, or, demande place pour la grande ou la petite pièce. Offres écrites, sous chiffres A. B. 15802 au bureau de l'Impartial.

Régleuses On demande de bonnes ré-gleuses, pour réglages plats, en fabrique ou à domicile. — S'adresser à la Fab-rique Invicta, rue Léopold Ro-bert 109, au 2me étage. 15809

Un Régleur-Retoucheur hon-remonteur de finissages pour être occupé au décollage de finissages, sont demandés par fabrique d'Horlogerie «LA GLY-CINE», à Bienne. 15754

TOURS A POLIR On cherche à acheter des tours à polir, neufs ou usagés, mais en très bon état. — Adresser les of-fres à MM. Hormann Frères, à WALDENBOURG. 15892

EMBOITEURS-POSEURS de cadrons sont demandés pour entrée immédiate. Travail suivi et bien rétribué. — S'adresser à la Fabrique Maurice GRUN-FELD, rue du Parc 110.

Cartes-Souvenirs de Communion. Librairie Courvoisier,

Commissionnaire est de-mandée entre ses heures d'école. S'a-dresser chez Mlle Fruttschi, rue Fritz-Courvoisier 7. 15850

2 jeunes filles pour travaux faciles, sont de-mandées de suite à la Fabrique du Parc (Maurice Blum). 15859 P 22685 C

Jeune fille bien recom-mandée est demandée pour aider au mé-nage. Très bon traitement. — S'adresser rue de la Paix 69, au café. 15864

Jeune fille est demandée pour faire les commis-sions entre les heures d'école. — S'adresser rue des Terraux 28. 15878

Chambre. A louer une chambre meublée, avec pension. S'adresser rue de l'Industrie 3, au 1er étage. 15810

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adr. rue du Temple-Allemand 101, au 3me étage, à gauche. 15819

Chambre non meublée, à louer à dame ou demoiselle, de toute moralité. 15895 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Chambre. A remettre une pr-tite chambre non meublée à personne de toute moralité. 15873 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Vélo. On demande à acheter un vélo en parfait état. — S'adresser rue de la Promenade 6, au 1er étage, à droite. 15862

A vendre un vélo de route, en bon état. — S'adresser chez M. Z. Fai-vre, rue du Commerce 119. 15849

Potager à gaz, à un four, en parfait état, à vendre à prix avantageux. — S'a-dresser rue du Progrès 137, au 1er étage. 15888

Occasion A vendre un su-perbe fauteuil (vieux rose) et un costume gymnastique pour dame. A la même adresse, on deman-de une brodeuse pour initier du linge. 15817 S'adr. au bur. de l'Impartial.

A vendre 1 porte-nauvauz, 1 buffet laqué blanc (2 portes), une couverture piquée, un matelas (crin animal). — S'a-dresser à M. Simonin rue Neu-ve 5, au 2me étage. 15743

A vendre une charrette d'enfant en parfait état. S'adresser rue des Fleurs 9, au 3me étage.

500 FRANCS sont cherchés, pour 6 mois, contre garanties, on donnerait pou-100 Frs. de légumes en récom-pense. — Ecrire sous chiffres A. A. 15660 au bureau de l'Impartial. 15660

Impressions couleurs imprimées de l'Impartial.

Remplaçante. On deman-de de suite personne connaissant bien la cuisine et le service des chambres. S'adresser rue du Parc 31-bis, au 2me étage. 15799

Remonteurs de finissages et quelques jaugeuses, trouveraient place stable. Fort salaire. Entrée immédiate. — S'adresser Fabrique Nationale Est S. A. 15842

Un bon Remonteur de finissages pour être occupé au décollage de finissages, sont demandés par fabrique d'Horlogerie «LA GLY-CINE», à Bienne. 15754

TOURS A POLIR On cherche à acheter des tours à polir, neufs ou usagés, mais en très bon état. — Adresser les of-fres à MM. Hormann Frères, à WALDENBOURG. 15892

EMBOITEURS-POSEURS de cadrons sont demandés pour entrée immédiate. Travail suivi et bien rétribué. — S'adresser à la Fabrique Maurice GRUN-FELD, rue du Parc 110.

Cartes-Souvenirs de Communion. Librairie Courvoisier,

21 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

TENTÉE

PAR TH. BENTZON

— Tu avoueras, interrompis-je, que ceci passe la mesure !

— Tu crois ? Il me semble, à moi, qu'il en a fait bien d'autres. Après tout, cela ne s'adresse à personne, ce n'est que de la littérature, acheva-t-elle en se remettant à broder. Fêta est blonde... et il s'agit d'une brune... de la Sulamite probablement.

Ainsi, mes conseils même tourment contre moi et me laissent sans ressource. Quelques critiques avaient succédé aux compliments ; on épithait le chef-d'œuvre, on y trouvait, ça et là, des défauts. Je les haïssais tous de disséquer froidement ce qui était pour moi comme une chose vivante et qui m'appartenait. Laisant Claire jurer sur le balcon, me remettre de cette rude épreuve et du vertige qu'elle m'avait causé.

La nuit de mai régnait sereine dans l'avenue silencieuse. De l'étage élevé où j'étais, je voyais se découper sur le ciel sombre, tout scintillant d'étoiles, les minarets légers d'un édifice assez laid en plein jour, mais idéalisé par le clair de lune. Des parfums montaient vers moi, ravis par une petite brise aux jardins du voisinage, ces parfums enivrants de la fleur d'orange dont les acacias parisiens donnent si bien l'illusion.

Tout à coup, une main se posa sur la mienne et j'entendis une voix, qui effleurait ma joue, dire : — Pardon, je vous effraye, je vous fais mal, je suis un lâche, un misérable, une brute, mais aussi pourquoi me défendre de vous dire tout simplement et tout bas que je vous aime ?

Quand ces mots-là se sont une fois échappés, on ne peut plus les ressaisir. Max ne cessera pas de me les répéter et tous les autres me paraîtront, dans sa bouche, sans intérêt, sans éloquence. Je veux et ne veux pas les entendre. Je me sens emportée par un torrent qui ne montera certainement plus vers sa source, et qui s'arrêtera je ne sais où... je ne sais même pas où je désire qu'il s'arrête.

3 juillet.

Cette maudite Clairette continue à faire des siennes et à tout gêner. N'a-t-elle pas eu la sottise de prendre la rougeole comme la moitié des enfants de Paris en cette saison ? Et s'ensuit que sa mère ne la quitte ni jour, ni nuit, et que je reste, moi, sans protection aucune à l'heure où j'en aurais le plus besoin. Il faut bien demander des nouvelles de la petite malade et, si je ne vais pas en chercher moi-même, son père m'en apporte ; bulletin rassurant, affection benigne, huit jours de prison et des tisanes chaudes. Est-il vraiment nécessaire que sa mère se condamne à la même captivité ? Quand on est à ce point esclavé de ses enfants, on ne mérite pas de garder son mari et peut-être ne souffrirait-on que modérément de le perdre ; les consolations sont toutes prêtes, Clairette se chargera de les donner. Il y a des moments où mon amie, si pleine de vertu qu'elle soit, et peut-être à cause de cela, m'impatiente, où je me sens loin, très loin d'elle. On ne peut pourtant pas exiger que tout ce que l'âme d'un homme supérieur renferme de sentiment soit prodigué à une personne incapable d'apprécier ce qu'on lui donne !

Max en est venu à tout me confier. Il rend pleinement justice à Claire. — d'ailleurs, je ne pourrais supporter d'entendre dire du mal d'elle, je lui suis dévouée, il le sait. — mais enfin il la range avec un peu de dédain dans la catégorie des femmes faites pour le mariage, à la monotone duquel ne résiste aucun enthousiasme. Tous les poètes, prétend-il, tous les grands artistes ont eu au logis une famille qui ne connaissait d'eux généralement qu'un mortel semblable aux autres, parce qu'en effet, ils ne lui révélaient que cela, tandis que, volée d'un triple voile, nimbée de rayons lumineux et placée au-dessus de la foule, bien haut, sur le trône d'or d'où elle dispensait l'inspiration et le bonheur, une femme, élue entre toutes, était adorée, chantée, immortalisée pour les siècles futurs qui unissaient son nom à celui de l'homme de génie dont elle avait été, dans le sens le plus noble et d'aventure aussi le plus tendre, — un impénétrable mystère enveloppant ces choses. — la maîtresse. Et il en est, il en sera toujours de même. Aucun serment ne peut lier les âmes ; elles restent libres, malgré toutes les chaînes qui sont socialement imposées à une certaine plèbe humaine au-dessus de laquelle le poète s'élève d'un coup d'aile, pour jour dans les nues de privilèges qui n'appartiennent qu'à lui seul. C'est son droit, un droit divin, de penser et d'aimer, et de vivre pour sa Muse qui, presque toujours, est une femme. Mais la femme ne sera-t-elle pas sollicitée de dévouer le voile de la Muse et de descendre de son trône d'or ? Voilà ce que je me demande avec effroi sans oser le dire. Il me répondrait probablement : « Qu'importe, si elle n'est que plus aimée ensuite et, autant que jamais, souveraine. »

8 juillet.

Je ne sais pas pourquoi ma conscience est aussi peu tranquille, car je fais ce que je puis pour retenir Max dans les bonnes permissions. J'exige

qu'il ne me dise plus rien d'une passion que je traite de caprice, je lui ai proposé un nouveau pacte d'amitié... Hélas ! les épanchements intimes y trouvent leur compte ! Me parler sans cesse de ses amours pour d'autres, c'est encore parler de son amour pour moi. Il me fait si bien comprendre que ces souvenirs du passé, qui s'étaient endormis dans le silence, je les effacerais, si je voulais, une bonne foi ! Il hasarde en passant de si perfides comparaisons ; il réussit à m'inspirer Je si cruelles jalousies rétrospectives qu'ensuite il apaise d'un mot, d'un mot adroit qui remet l'entretien sur le terrain défendu. C'est ma curiosité, je pense, qui me laisse des remords ; je ne résiste pas au plaisir ou à l'angoisse de plonger dans les abîmes de ce cœur orange qui ne pouvait être rempli, je te conçois maintenant, ni par Claire, ni par nulle autre femme imposée à tout jamais au nom de la religion et de la loi. Jeune fille, elle a eu pour lui le charme irritant des blancheurs immaculées et du mystère ; mais l'énigme une fois lue, il n'est resté qu'une gentille ménagère, une mère de famille absorbée dans sa tâche, qui ne disait plus rien à l'imagination du poète. Peut-être ne serait-il pas pendant incapable de constance, mais pour qu'il demeurât libre ; il se cabre contre les entraves d'une morale terre à terre comme l'épave contre le harnais.

Ma première boutade à propos du devoir tel qu'il s'impose en Angleterre, toujours apparent et toujours proné, lui a révélé, dit-il, que nous étions deux pareils. Notre seul devoir, si je l'écoutais, serait d'échapper ensemble à des conventions absurdes, d'être heureux en les bravant. Tout d'abord, quand Max l'a pris sur ce ton, j'ai cru qu'il allait me demander de fuir avec lui au bout du monde. J'ai balbutié tout éperdue le nom de Claire.

(A suivre.)

L'Impartial de ce jour paraît en 8 pages.

WILLIAM VOGT

William Vogt, qui vient de mourir à Genève, était une figure originale. Le « Journal de Genève » lui consacre les lignes suivantes :

« Vovo » est mort : francs-maçons et « mômiers » ne serviront plus de cibles à ses flèches acérées. Fils du grand naturaliste Carl Vogt et frère de M. le Dr Emile Vogt, de Paris, et de M. Charles Vogt, ancien juge d'instruction, William Vogt paraissait destiné à une brillante carrière : d'une intelligence très vive et d'un caractère très indépendant, qu'il tenait de son père, d'une franchise vivale qu'il avait héritée de sa mère, brave Bernoise de l'Oberland, il aurait pu, s'il avait bien voulu s'astreindre à un travail méthodique, aspirer à jouer un rôle en vue dans notre canton. Mais bohème, primesautier, il passa comme un météore dans notre politique genevoise, houchant sur son passage les personnages les plus influents, puis disparaissant dans l'ombre pour quelques années, quitte à en surgir de nouveau au moment le plus inattendu.

William Vogt fut avant tout un pamphlétaire. Secrétaire de la rédaction du « Genevois » sous Favon, il ne put s'astreindre à la discipline d'une profession aussi exigeante que le journalisme ; dégoûté, d'autre part, de la politique radicale par tout ce qu'il apprit du trop fameux recours de 1893, il quitta le parti dont il aurait pu devenir un des chefs, et se lança dans la mêlée comme franc-tireur. Il ne ménagea pas ses concitoyens, si haut placés fussent-ils, et les francs-maçons moins que tous les autres. Son « Catalogue des francs-maçons de Suisse », qui lui valut un de ses procès, est aujourd'hui très recherché. Innombrables sont les brochures qu'il publia ; citons, au hasard, la « Première aux catholiques », « Autour d'une conférence de Sébastien Faure sur la franc-maçonnerie », « Etats généraux et Etat d'âme de la franc-maçonnerie suisse en 1912-13 », « Au Bourg-de-Four », « De plus en plus fort comme chez Nicollot », « De la vulgarité à l'outrecuidance, de l'acoopement, de l'infatuation, de l'hypocrisie et de la hétérodoxie maçonniques, à propos de quatorze pages du Fr... Albert Malsch, ex-professeur à Santiago (Chili), ancien maître à l'Ecole réelle des jeunes filles de St-Gall », « Pierre-le-Petit », etc.

MM. Adrien Lachenal, Pierre Moriaud, William Rostier furent, parmi les chefs radicaux, ceux auxquels Vogt s'attaqua avec le plus de verve. A côté de la franc-maçonnerie, le calvinisme excita ses mordants sarcasmes : il fut un adversaire des « mômiers », des « vertuistes », et il nous semble l'entendre encore, au bâtiment électoral, faire, d'une voix tonnante, l'éloge d'un conseiller d'Etat démocrate, « l'un des seuls parmi nos aristocrates, disait-il, qui n'envoie pas des bibles dans des caleçons aux nègres du Gabon ! » (Tonnerre d'applaudissements).

Tout l'homme est là : une expression lui plaisait, il la lançait en pâture à la foule ; et il était passé maître dans l'art d'accoler une épithète au nom d'un politicien dont il voulait détruire la popularité. La « Goutte », journal satirique qu'il publia pendant quelques années, fourmillait d'épigrammes.

Parmi ses ouvrages de plus grande envergure, il convient de citer le beau volume qu'il consacra à son père, « La Vie d'un homme », l'étude très vivante : « Autour d'un grand peintre de mon temps » (il fut l'un des premiers à découvrir le génie d'Hodler), « Un escroc de haut vol » et « Calvinopolis », le « Altéri confession », un drame ; « L'Inéluctable », le « Péril maçonnique en Suisse ». Au début de la guerre, il écrivit « La Suisse allemande et la guerre » diatribe contre nos Confédérés qui occasionna l'intervention de la censure fédérale, et enfin, tout récemment, des souvenirs de jeunesse dans la revue l'« Eventail ».

William Vogt tenta de ressusciter sur la scène politique l'antique parti des « Libertins », qui ne survécut pas à la rapide retraite de son chef ; il siégea au Grand Conseil de novembre 1898 à novembre 1912, et y joua un rôle beaucoup moins turbulent qu'on ne s'y attendait généralement.

L'ancien employé de la librairie Rheinwald à Paris, l'éditeur du poète Poussin, l'admirateur de Villéfranche, le faiseur de bons mots du Bourg-de-Four et de Vandœuvre, le chef des libertins du XX^{me} siècle, le pourfendeur des « mâpis » et des « mômiers » n'est plus : sa voix franche, piquante et souvent méchante ne se mêlera plus au concert de nos polémiques genevoises. « Vovo » est mort.

J. M.

La question des pourboires

L'Union Helvétique, à Lucerne, présente aux hôteliers et au public une série de propositions pour la réforme des salaires dans l'industrie hôtelière. Cette réforme comprendrait l'abolition du pourboire et son remplacement par une taxe sur les notes d'hôtel de chaque client. Déduction faite des honoraires du médecin, du prix des bains et des applications thérapeutiques, des taxes de cure, des débours, des indemnités pour des courses avec les voitures de l'hôtel ou des voitures étrangères, chaque hôte paierait à la caisse de l'hôtel, pour les services que lui rend le personnel, en lieu et place des pourboires en usage jusqu'à présent, un supplément de 15 pour cent du montant total de sa note pour les sept premiers jours de son séjour à l'hôtel :

de 10 pour cent pour un séjour de plus longue durée dans tous les établissements, des classes 2, 3 et 4 ; de 12 pour cent pour un séjour de plus longue durée dans les hôtels de luxe et les grands établissements qui figurent dans la classe 1 du tarif ; de 10 p. cent pour toutes les ventes au comptant dans restaurant, hall et bar.

Le supplément pour le service serait la propriété du personnel qui a le droit de l'obtenir. Il arriverait à échéance lors de la remise de la note à l'hôte et pas seulement lors du paiement de celle-ci.

Pour la répartition du pourboire, le produit total des suppléments remplaçant les pourboires serait divisé en 200 parts d'avant-droit et ces 200 parts se répartiraient entre les intéressés selon l'importance de leur place et des services rendus. Le projet établi pour cela une échelle où chaque employé a son rang.

On a si souvent essayé, et sans succès, d'abolir le pourboire, qu'on peut garder encore quelque scepti-

cismo vis-à-vis de la tentative de l'Union Helvétique. Pour la généralité du public qui fréquente les hôtels et la grande majorité des employés, la suppression du pourboire serait un bienfait. Que de perplexités évitées chez les hôtes, si souvent embarrassés lorsqu'il s'agit d'apprécier avec justice les services rendus et qui se trouvent placés entre leurs désirs et certains usages ! Et puis, en dépit de son antiquité, le pourboire a gardé quelque chose d'un peu humiliant. Il participe à la fois du salaire et du don et place le personnel dans une dépendance pas toujours très digne de celui dont la bourse lui paraît lourde et de qui il attend — souvent à tort — une générosité exceptionnelle.

Il est probable du reste que si le pourboire venait à être supprimé en quelque sorte officiellement, par une décision des sociétés d'hôteliers, il ne serait pas extirpé pour cela. On le verrait réapparaître subrepticement de la part des hôtes désireux d'obtenir des services spéciaux du personnel ou bénéficier des petites faveurs de traitement qui dépendent de celui-ci. Le règne de l'égalité pure est difficile à établir, dans les hôtels comme ailleurs, et on empêchera malaisément Sa Majesté l'Argent de faire sentir sa toute-puissance dans ce domaine comme dans tant d'autres.

La politique de l'après guerre

Interviewé sur la politique économique des Alliés, lord Robert Cecil a déclaré :

« Quand les résolutions de la conférence économique de Paris ont été rédigées, nous avions une alliance de huit nations, dont six avaient souffert des dommages immédiats de la guerre. Le monde extérieur, y compris les Etats-Unis, avec ses vastes ressources, était neutre et à la conclusion de la paix aurait vendu ses produits au plus offrant. De la sorte, la conférence de Paris était un accord défensif entre les nations alors en guerre pour assurer leur propre avenir et pourvoir à la restauration de la vie économique des territoires ravagés de la Belgique, de la Pologne, de la Serbie, de la France et de l'Italie.

Ces objets, — simples mesures de sécurité personnelle, — conservent toute leur ancienne importance. Mais, tandis que ces besoins essentiels demeurent inchangés, l'alliance des huit nations se transformait en une association de 24 nations. Il n'est plus question de former une étroite alliance défensive, mais de poser les fondations économiques d'une association de nations déjà existante maintenant et envers qui nous sommes engagés.

Ces principes économiques ont été définis par M. Wilson le 8 janvier. « La suppression autant que possible de toute barrière économique et l'établissement de l'égalité de commerce entre toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien. »

Nous donnons notre plus chaleureux assentiment à cette déclaration, mais elle ne signifie pas que les nations associées ne doivent pas avoir des tarifs protecteurs de la concurrence internationale dans le commerce d'après-guerre. Aux termes du programme de la conférence travailliste interalliée, « on ne peut pas nier le droit de chaque nation de défendre ses propres intérêts économiques et en face de la disette mondiale conserver assez de vivres et de matières premières ». Mais le but à atteindre doit être un arrangement compréhensif de relations libérales avec tous les membres de l'association, pour lesquels chacun, tout en préservant sa sécurité nationale, peut contribuer à assurer les besoins des autres membres et aider à leur développement.

Le seul obstacle à cette association économique des nations est l'Allemagne « vivant sous des maîtres ambitieux et intrigants ». Sa politique économique a commencé par le pillage systématique fait au mépris de toute loi en Pologne, en Ukraine et ailleurs. Elle a maintenant partout légalisé ses pillages en imposant aux Etats les plus faibles un lourd tribut commercial. Ayant établi un contrôle sur les Dardanelles et la Baltique, l'Allemagne a aussi amené sous son propre contrôle la troisième grande route du commerce européen, le Danube, par la suppression de la commission internationale qui était un organe de politique européenne depuis longtemps établi.

Afin qu'il ne pût y avoir aucune méprise sur la signification de ces actes, le ministre des affaires étrangères d'Allemagne a déclaré que le traité roumain en particulier constituerait le fondement des conditions économiques que les puissances centrales exigeraient à la paix générale.

Tandis que la guerre continue nous devons prendre comme mesures de guerre toutes celles qui sont requises pour réduire la base économique de l'effort militaire allemand. A la restauration de la paix, la place de l'Allemagne dans la communauté des nations sera déterminée suivant la distinction établie par le président Wilson le 4 décembre 1917. Si elle abandonne ses anciennes voies de politique agressive et insatiable et cesse de se servir de la politique économique comme préparation à une guerre future, nous ne tarderons pas à reconnaître ce changement, mais il est nécessaire qu'il y ait un changement complet des dispositions d'esprit et de toutes les intentions de son gouvernement ; avant de pouvoir autoriser sa participation dans notre société économique.

En concluant, lord Robert Cecil a déclaré que ni les Etats-Unis ni l'Empire britannique n'ont poursuivi ou ne poursuivraient une politique égoïste. « Jamais les préoccupations de notre restauration intérieure ne nous ont fait oublier nos obligations à l'égard de nos associés ou apporter une limite à la sincérité de nos discussions avec eux. »

La défaite allemande sur la Marne

20.000 prisonniers, 400 canons capturés

Depuis samedi matin, des événements d'une importance considérable se sont déroulés sur la Marne et entre la Marne et Reims.

Une fois de plus, ce vieux champ de bataille de la Champagne aura été fatal aux Allemands.

Les Impériaux ont dû repasser le fleuve. Ils ont laissé entre les mains de leurs adversaires 20,000 prisonniers et 400 canons.

Voici comment le communiqué Havas du 21 juillet résume ces opérations :

PARIS, 21 juillet. — Commentaire Havas. — La riposte française, commencée le 18 juillet, suit son développement victorieux. Ce n'est plus seulement entre l'Aisne et la Marne que nos troupes marquent d'importants progrès. Tout le secteur au sud de la Marne a été contre-attaqué à son tour avec un plein succès. Sous notre pression, les Allemands ont dû repasser aujourd'hui la rivière qu'ils avaient franchis le 16 entre Fossoy et Dormans, où ils avaient pu s'établir sur la rive sud sur une largeur d'une quinzaine de kilomètres et une profondeur allant jusqu'à 4 km. Aux dires de l'état-major impérial, cette opération a été exécutée volontairement dans la nuit du 18 au 19 sans être gênée par nos troupes, qui auraient ignoré le mouvement. L'invasivité de ces affirmations n'a pas besoin d'être démontrée. Les Allemands ont été contraints de repasser la Marne par la poussée grandissante de nos soldats. L'opération s'est accomplie sous la protection des détachements de couverture qui se sont sacrifiés pour en faciliter l'exécution, rendue très malaisée par les aviateurs qui avaient détruit tous les ponts et mitraillaient les colonnes en marche. L'ennemi perdit de ce fait un nombre considérable d'hommes. L'habileté de notre manœuvre nous a donc rendu la totalité de la rive sud de la Marne sans que cette action fût coûteuse. C'est là un résultat très appréciable que nous procurer l'avance dans ce secteur. Cette avance renforce la défense et interdit à l'ennemi de nouvelles velléités d'offensive sur ce point. De même que les Autrichiens ont dû repasser la Piave, les Allemands ont dû repasser la Marne. Ces deux alliés, à quelques semaines d'intervalle, commettent une faute identique et subissent le même échec. Ces faits sont de bon augure.

Entre l'Aisne et la Marne, l'arrivée de troupes allemandes, que nous avons évaluées hier à sept divisions nouvelles, a rendu la bataille plus âpre. Néanmoins, les forces franco-américaines continuent à arracher le terrain à l'ennemi. Depuis hier, la ligne a encore été avancée régulièrement d'environ 2 km. sur toute la longueur. Elle court maintenant parallèlement à la route Soissons-Château-Thierry qu'elle a presque atteinte au sud de Soissons, et dont la perte serait si grave pour von Boehm. Dans la soirée, le front était jalonné approximativement par Vauxbuin, Berzy, Visigneux, Villedomour, Tigny, Parcy-et-Tigny, Fontaine-aux-Chênes, Plessier-Ruleu, Billy-sur-Ouercq, est de Rozières-St-Albin, ouest de Bonnes, Monthiers et Belleau. Entre la Marne et Reims, la résistance s'est accrue notablement dans les bois aux lisières de la Montagne de Reims, l'ennemi craignant d'être acculé à la Vesle. Là également, les réserves fraîches sont intervenues. Le premier choc amena quelque remous dans notre ligne de bataille, mais finalement les troupes françaises renforcées par des divisions britanniques ont marqué encore quelques progrès dans le bois Courton, dans la vallée de l'Arde et vers Ste-Euphrasie. En trois jours, notre riposte victorieuse nous a valu la capture de plus de 20,000 prisonniers et 400 canons. Ces chiffres donnent une idée de l'importance de notre succès. Foch continue à resserrer chaque jour davantage autour de l'adversaire l'étreinte formidable de ses armées.

Vaillante collaboration italienne

ROME, 20 juillet. — Une note officielle publiée hier soir dit :

« Dans la grande bataille qui se déroule en France en faveur des armes de l'Entente, nos troupes ont pris une grande part dans la résistance acharnée qui a enrayé l'impulsion allemande des deux côtés du saillant de Reims, et qui a permis d'entreprendre victorieusement la contre-offensive en cours actuellement. Un des secteurs les plus importants de la zone à l'ouest de Reims a été confié à nos troupes, c'est-à-dire le barrage de la vallée de la Marne. En avançant le long de toute la vallée, l'ennemi aurait pu arriver à Epernay, faisant tomber irrémédiablement Reims, dont la résistance s'appuie principalement sur Epernay. Tandis que les Alliés fermaient la vallée de la Marne au nord-ouest d'Epernay, nos troupes qui, en liaison avec des unités françaises, luttaient avec une incroyable ténacité contre des forces de beaucoup supérieures appuyées par un feu d'artillerie d'une extrême violence et par de nombreux tanks, nos troupes barraient la voie de l'Arde, résistant avec acharnement et infligeant de grandes pertes à l'ennemi. Elles contre-attaquèrent avec un élan incomparable. Précisément dans la journée du 17, elles étaient sur la contre-attaque quand elles furent à leur tour attaquées par de nombreuses forces allemandes nouvellement amenées sur ce front. Après diverses alternatives de très violents combats, l'ennemi a été repoussé. Nos pertes sont remarquablement faibles en raison de la longue et dure bataille, et elles sont largement compensées par les importants résultats obtenus. »

Résultats et perspectives

PARIS, 20 juillet. — Les critiques militaires constataient joyeusement, avec des commentaires admiratifs et reconnaissants pour le haut commandement les chefs et les troupes, que le succès est là, net,

clair et sûr. Le principal résultat recherché, l'arrêt de l'offensive adverse du 15 juillet, est obtenu ; elle mourut après trois jours d'existence.

Le radio allemand d'hier déclare que la tentative de percée des Français a échoué. Jamais il n'est entré dans les intentions du commandement celle de poursuivre la rupture du front allemand, ni éventuellement d'exploiter une rupture. La meilleure preuve en est que l'attaque a été exécutée uniquement avec des troupes de ce secteur. Aucune réserve importante ne les soutenait ou attendait pour les remplacer. Les forces locales seules ont été engagées. Il s'agissait pour le commandement français d'une contre-attaque de diversion, destinée à arrêter l'offensive allemande dans la direction de Reims et d'Epernay, à éloigner davantage encore l'ennemi des lisières des forêts de Villers-Cotterets, principal bastion défensif de Paris, à obliger l'ennemi à faire affluer ses réserves menaçant d'autres secteurs et à leur infliger le plus de pertes possible, mais non point une offensive à grands objectifs, dont l'heure n'a pas encore sonné. Ces résultats dont l'importance est capitale, sont maintenant tous obtenus et confirmés. Les soldats de Mangin, Desgouttes, Berthelot et Gouraud ont bien mérité du pays.

« L'Echo de Paris » précise que parmi les canons capturés se trouvent quelques batteries d'un très lourd calibre et que nous avons capturé plus d'un millier de mitrailleuses.

L'action allemande en Suisse

Nous avons maintes fois déjà entretenu nos lecteurs de la formidable action de propagande économique organisée en Suisse par l'Allemagne. On a eu vite fait, outre-Rhin, de se rendre compte de l'importance capitale que le marché suisse va prendre, au lendemain de la paix, par sa position entre l'Europe centrale et l'Europe occidentale, et l'on met tout en œuvre pour s'y assurer des positions en prévision de la future lutte économique.

La « Nouvelle Gazette de Zurich » nous révèle un nouvel aspect de cette pénétration commerciale allemande en Suisse.

Il s'agit de la Chambre de commerce allemande de Genève, dont nous avons déjà parlé en juin 1917. A ce moment, la Chambre de commerce allemande pour la Suisse, fondée en 1912, avait publié un rapport très instructif, d'où il ressort que les Allemands entendent ne négliger aucun moyen pour organiser, pendant la guerre elle-même, un puissant effort d'expansion commerciale dans le monde entier, et tout spécialement chez les neutres. Depuis lors, cette institution subventionnée par le gouvernement allemand n'a pas chômé. Elle a constitué un nouveau groupe local à Zurich, et surtout elle a joué, durant les récentes négociations germano-suisse qui ont abouti au traité désastreux que l'on connaît trop, un rôle qui mérite d'être publiquement dénoncé dans tout le pays.

Nous laissons ici la parole à la « Gazette de Zurich » :

On trouvera intéressant d'apprendre — avant tous les membres suisses de la Chambre de commerce allemande de Genève — que cette Chambre de commerce a fait de son mieux, pendant les pénibles négociations de ce printemps, pour amener le gouvernement allemand à être intraitable à l'égard de la Suisse et poser des exigences qui donnent à réfléchir.

Parmi ces exigences, qui sont énoncées dans une pétition adressée au chancelier de l'Empire allemand et à la Légation allemande à Berne, il convient de relever les suivantes :

1. Publication par le gouvernement allemand de la liste noire de l'Entente en tant qu'elle concerne la Suisse. Seules les maisons mentionnées dans cette « liste blanche » seront prises en considération pour donner les autorisations d'importation, d'exportation et de transit.

2. Une « pression énergique » devra être exercée sur le gouvernement suisse, afin que les excitations de certains journaux suisses contre les créations allemandes en Suisse cessent enfin.

3. Les maisons allemandes fixées en Suisse devront siéger et avoir droit de vote dans les centrales suisses de matières premières qui veillent à la répartition de marchandises allemandes en Suisse.

Autrement dit : les négociants et industriels suisses désirant faire des transactions avec l'Allemagne devront produire un certificat de germanophilie ; l'Allemagne sera libre de se livrer en Suisse au « camouflage » commercial ; et enfin, les maisons allemandes fixées en Suisse contrôleront le commerce et l'industrie suisses.

Telles sont en réalité les prétentions de la Chambre de commerce allemande de Genève et Zurich. Elles nous donnent un avant-goût de ce que serait l'asservissement économique de notre pays en cas de victoire des Empires centraux.

La « Gazette de Zurich » — hâtons-nous de le dire — proteste avec énergie contre ces exigences monstrueuses. Elle ajoute que la Chambre de commerce allemande en Suisse possède un certain nombre de membres suisses dont les noms ne sont pas publiés « pour des motifs politico-économiques ». Cette discrétion dont elles sont assurées faciliterait à beaucoup de maisons suisses leur affiliation à la Chambre de commerce allemande...

Que penser de ces Suisses qui n'hésitent pas à soutenir une entreprise qui use de toute son influence pour nuire à notre pays ?

DERNIERE HEURE

La défaite allemande sur la Marne

Les Français franchissent le fleuve entre Fossoy et Chartèves. La route de Soissons à Château-Thierry est dominée par les Franco-Américains. La bataille continue avec une grande violence.

Partout, les Allemands cèdent du terrain

La bataille continue, favorable aux Alliés

Les Français passent la Marne entre Fossoy et Chartèves. — La progression franco-américaine s'accroît

Communiqué français de 23 heures

PARIS, 22 juillet. — La bataille se poursuit dans des conditions favorables sur tout le front entre la Marne et l'Aisne.

Au nord de l'Oureq, nos troupes, refoulant l'ennemi qui s'efforce d'enrayer notre avance, ont progressé en combattant dans la région nord de Villemontoire. Plus au sud, nous progressons à l'est de la ligne générale Tigny-Billy-sur-Oureq.

Au sud de l'Oureq, nous avons réalisé une avance importante au-delà de Neuilly-St-Front et conquis les hauteurs à l'est de la Croix et de Grisolles.

Sous la forte pression des forces franco-américaines opérant entre l'Aisne et la Marne, et des unités françaises qui ont franchi la rivière entre Fossoy et Chartèves, les Allemands ont été rejetés au-delà de la ligne Bézu-St-Germain-Mont-Saint-Père. Château-Thierry est largement dégagé au nord.

Entre la Marne et Reims, une lutte extrêmement violente s'est déroulée toute la journée. Les troupes franco-britanniques en collaboration avec une énergie inlassable les forces importantes de l'ennemi. Nous avons enlevé Sainte-Euphrasie et Rully et réalisé des gains dans la vallée de l'Ardre, dans les bois de Courton et du Roi. Au cours de ces actions, les Anglais ont pris quatre canons et fait 400 prisonniers, dont 11 officiers parmi lesquels deux chefs de bataillon.

De nouveaux succès américains

Communiqué américain

PARIS, 22 juillet. — Communiqué américain du 21 juillet, à 21 heures :

Entre l'Aisne et la Marne, nos troupes remportent aujourd'hui de nouveaux succès. Avec un élan et une vigueur inlassables, elles obligent de nouveau l'ennemi à abandonner des positions âprement disputées.

Au cours des combats livrés ces jours derniers, nos divisions ont capturé plus de 100 canons et un grand nombre de mortiers de tranchées et des mitrailleuses.

Communiqué anglais

LONDRES, 22 juillet. — Communiqué britannique du 21 juillet, dans l'après-midi.

Nous avons capturé quelques prisonniers et des mitrailleuses pendant la nuit au cours de raids et de rencontres de patrouilles au sud-ouest de la Bassée et dans les secteurs de Merville et de Dickebusch. En dehors d'une activité réciproque de l'artillerie sur différents secteurs, il n'y a rien à signaler sur le front britannique.

LONDRES, 22 juillet. Communiqué britannique du 21 juillet, au soir :

Bien d'un intérêt spécial à signaler.

Détails sur la journée du 18 juillet

PARIS, 21 juillet. — Complément au communiqué de 15 heures :

Dans la journée du 18, la bataille brillamment engagée la veille entre l'Aisne et la Marne a continué. Les résultats des combats de la journée arrivent pendant toute la nuit aux postes de commandement. Les nids de résistance tombaient l'un après l'autre. Les fermes organisées se rendaient avec des lots de 200 à 300 prisonniers.

Vers 11 heures, la grande route de Soissons à Château-Thierry était sous notre feu, ainsi que le chemin de fer de Fismes à la Fère en Tardenois. L'ennemi reprit Percy à 18 heures aux Américains. Mais une heure plus tard, ce village était reconquis par un bataillon de réserve du régiment ayant enlevé le village. Nos chars d'assaut coopèrent à cette opération. Deux états-majors de régiment figurent parmi les prisonniers. Beaucoup de ces prisonniers appartenaient aux divisions saxonnaises. Les Bavarois les accusent d'avoir trahi. Dans les divisions nous étant opposées, se trouvait la fameuse division des « invincibles Brandebourgeois », qui fut mentionnée par un télégramme de l'empereur pour avoir enlevé le fort de Douaumont le 10 février 1916.

L'ennemi fut obligé d'évacuer quatre villes. On peut assurer que la surprise pour le commandement allemand fut désagréable puisqu'il fut obligé de puiser dans ses réserves qu'il organisait soigneusement pour l'offensive. Ce qui étonnera sûrement l'ennemi, c'est qu'après trois mois de combats défensifs, il trouva chez nos soldats ayant pour tout repos quarante jours de secteur, une force pareille. Les divisions se trouvant en seconde ligne demandaient impatiemment : « Et on ne va pas nous faire marcher ? »

La joie en Amérique

NEW-YORK, 20 juillet. (Havas). — Dans tous les Etats-Unis, le succès de la contre-attaque franco-américaine fait l'objet des conversations. La foule attendait dans les rues l'arrivée des derniers bulletins et les acclamait avec des applaudissements. Le marché financier a ouvert très ferme à la suite des bonnes nouvelles reçues. Les obligations Ville de Paris sont vendues à la Bourse avec une avance de 4 un huitième de points sur la clôture de la veille. Dans certaines villes des Etats-Unis, les cloches ont été sonnées et des sifflets ont été entendus partout pour montrer la joie de la nation.

A Altoona (Pensylvanie), toutes les boutiques sont restées fermées aujourd'hui et un défilé de 20,000 personnes a eu lieu.

La plupart des journaux dans leur article de tête, vantent le brillant succès du général Foch.

Un récit de l'attaque

PARIS, 21 juillet. — (Havas). — Le correspondant de l'Agence Havas sur le front français télégraphie les intéressants détails suivants, sur les débuts de l'offensive du général Mangin :

Pour rendre un brillant hommage à nos amis américains, le général Mangin encadra un de nos corps d'armée les plus réputés et une glorieuse division d'infanterie entre deux divisions américaines qui firent assaut avec nos troupes de bravoure et d'entrain et qui surent se montrer dignes de la place d'honneur qui leur avait été donnée. Comme on le sait, la surprise des troupes allemandes fut complète. Les premiers prisonniers arrivèrent quinze minutes après le départ pour l'assaut. Ils atteignaient le chiffre de 12,000 à la fin de la journée. Les assaillants, puissamment aidés par les chars d'assaut, s'élançaient, non dans les bois, où la résistance de l'ennemi eût été plus facile, mais en terrain découvert. La progression en fut si rapide et si conforme à l'horaire tracé, qu'ils purent recueillir un de nos aviateurs qui, après une chute en terrain ennemi, se réfugia dans un buisson sur un point qu'il savait devoir être atteint une demi-heure plus tard par les nôtres. La belle attitude et le jovial entrain des troupes américaines, qui en chantant traversaient les marais et les rivières, dans l'eau jusqu'aux aisselles, firent l'admiration et provoquèrent l'enthousiasme de tous.

Communiqué allemand

BERLIN, 21 juillet. — (Officiel du 20 après midi) :

Groupe d'armée du prince Rupprecht : Un violent combat d'artillerie sur l'Ancre a été suivi d'attaques de l'infanterie anglaise entre Beaumont et Haniel, qui ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi. De même, des attaques anglaises à l'est et au sud-est d'Hébuterne ont échoué dans la soirée. L'activité combattante en général modérée dans le cours de la journée, s'anima dans la soirée.

Groupe d'armées du prince impérial allemand :

Au nord de l'Aisne, l'ennemi a déclenché des attaques locales entre Nouvron et Fontenoy que nous avons repoussées par une contre-attaque.

Entre l'Aisne et la Marne, l'ennemi a tenté hier de forcer la décision de la bataille en engageant de nouvelles divisions. L'ennemi fut rejeté et a subi de grandes pertes.

C'est aux troupes auxiliaires françaises, aux Algériens, aux Tunisiens, aux Marocains, aux nègres du Sénégal qu'incombait la charge principale du combat au centre de la lutte. Les bataillons sénégalais distribués pour jouer le rôle de bélier d'assaut parmi les divisions françaises s'élançaient à l'assaut derrière les tanks au devant des Français de race blanche. Ainsi que des Américains de race noire, des Anglais et des Italiens prirent part au combat parmi les Français.

Après deux jours d'après lutte, la force offensive de nos troupes se fit de nouveau valoir entièrement par des contre-chocs. Elles se conformèrent à la tactique offensive de l'adversaire qui renonçant à la préparation d'artillerie, engagea des masses de tanks, tactique qui surprit au début. La journée de bataille de hier (samedi), va de pair par les exploits du commandement des troupes et par son issue victorieuse avec les anciens grands succès de bataille remportés sur les terrains de combat.

Sous notre feu et par suite de nos contre-chocs, les attaques ennemies se sont effondrées avec de lourdes pertes.

Dans la nuit, sans être gênés par l'ennemi, nous avons retiré notre ligne de défense dans le terrain nord et nord-est de Château-Thierry.

Près des hauteurs sud-ouest de Soissons, les attaques ennemies déclenchées contre la ville après un feu des plus violents, se sont effondrées.

Nos avions de combat ont pris à plusieurs reprises part au combat avec des mitrailleuses et des bombes. Leur action contre l'infanterie d'attaque, les concentrations de tanks et les colonnes fut couronnée de succès. Nous avons abattu hier 24 avions ennemis et 3 ballons captifs.

En Champagne, des engagements locaux d'infanterie se sont développés par moment.

BERLIN, 22 juillet. — (Officiel du 21, au soir) :

Sur le front de combat entre l'Aisne et la Marne, des attaques françaises ont échoué.

Allemagne, Suisse et Belgique

LONDRES, 22 juillet (Passage du discours de M. Balfour, relatif à la Suisse) :

A l'instant même où la Belgique se trouvait attaquée par les armées allemandes, la Suisse, autre petit pays, autre pays libre, annonçait qu'elle était prête à défendre sa neutralité contre toute-attaque. Comment les Allemands accueillirent-ils ce geste ? Ils envoyèrent aux Suisses un document que quiconque le désire peut obtenir, dans lequel ils félicitaient ceux-ci de leur courage et de leur clairvoyance, — j'ai oublié les termes exacts, mais c'est là ce qu'ils disent en substance, — et ajoutèrent combien ils étaient heureux d'apprendre que les Suisses étaient déterminés à défendre leur neutralité à tout prix.

Ainsi voilà au même moment la Belgique attaquée et à laquelle on disait que la neutralité est une chose qu'une faible nationalité ne pouvait prétendre défendre contre une autre nationalité dont la puissance lui était grandement supérieure, et je suppose aussi la culture (Rires), tandis qu'on disait à une autre nation également petite nation qu'elle agissait bien en proclamant par le

monde qu'elle ne permettrait pas qu'on portât atteinte à sa neutralité et en faisant ses préparatifs pour la défendre. Qui peut douter s'il eût été dans l'intérêt du haut-commandement allemand d'attaquer la France par la Suisse au lieu de l'attaquer par la Belgique ; que c'eût été cette dernière qui aurait reçu les félicitations du gouvernement allemand et la Suisse qui eût été écrasée sous la botte allemande ?

La défaite autrichienne en Albanie

ROME, 22 juillet. — Dans la journée d'hier, nos troupes ont avancé dans l'arc du Dévolé et conquis la cote 171, sur la crête de Mali-Siloves, capturant des prisonniers. Les troupes françaises avançant à cheval de Devoly ont participé à l'action. Le nombre des prisonniers capturés pendant les opérations en cours s'élève jusqu'à la date du 19 à 2167. Ont été capturés en outre 10 canons de calibre moyen, 13 canons de montagne et 4 canons de tranchée, deux bombardiers, 38 mitrailleuses, 2600 fusils, plusieurs milliers de caissons de projectiles d'artillerie et des dizaines de milliers de caisses de munitions pour l'infanterie et l'aviation, 287 voitures. En outre, du matériel ferroviaire de campagne, des installations de transport aérien, des installations téléphoniques et téléphoniques, ainsi que d'importants dépôts de vivres et de matériel. Dans leur rapide avance, nos troupes réussirent à libérer quelques centaines de prisonniers italiens et russes dans un état physique misérable, par suite des fatigues endurées et de l'alimentation insuffisante.

Le torpillage du « Barunga »

LONDRES, 22 juillet. (Reuter). — Les détails publiés sur le torpillage du « Barunga » disent que le navire portait 900 hommes invalides, ou estropiés retournant en Australie. Les canonniers furent renversés par l'explosion de la torpille mais se redressèrent rapidement et tirèrent un coup qui frappa l'eau juste derrière le sous-marin, qui plongea. Il n'y eut pas la moindre panique parmi les hommes, qui se rangèrent près des canots de sauvetage, aidant les blessés et chantant des hymnes australiens. Lorsque l'ordre fut donné d'abandonner le navire, plusieurs durent nager pour atteindre les radeaux. La mer était couverte d'hommes nageant parmi les débris, chantant et plaisantant comme dans une fête nautique. Tous ont été sauvés par les navires de guerre britanniques qui arrivèrent en hâte sur les lieux du désastre et manœuvrèrent de façon à former un sillage et entrainer les nageurs et les hommes flottant dans leur direction. Certains blessés endurèrent des souffrances terribles. Plusieurs, épuisés de froid, ne prirent connaissance qu'après un certain temps. Le sauvetage fut un miracle de discipline, d'organisation et d'égards des soldats pour leurs camarades souffrants.

Attaque d'un chantier de zeppelins

LONDRES, 22 juillet. (Reuter). — Communiqué de l'Amirauté. — Un détachement de la grande flotte, opérant sur la côte du Jutland, le 19 juillet, a transporté les avions qui bombardèrent les hangars de zeppelins de Tomgern (Schleswig), dont un hangar a été complètement détruit au cours d'une première attaque. Dans la deuxième attaque qui suivit, un grand hangar fut aperçu avec une brèche énorme. Un deuxième hangar fut attaqué contre lequel des coups directs ont été observés, mais il a été impossible de vérifier si la destruction a été complète par suite de la fumée et de la violence du feu des défenses ennemies. Quatre de nos appareils ne sont pas rentrés, mais on sait que trois ont atterri au Danemark. Tous nos bâtiments sont rentrés indemnes.

Les orages en France

PARIS, 22 juillet. — Dans de nombreuses régions de la France, de violents orages continuent à causer de graves dégâts. L'arrondissement de Brive a particulièrement souffert. Le département du Gers a également souffert. Dans la plaine inférieure, les pluies diluviennes ont inondé les routes. On signale des victimes dans diverses régions. Hier, la température a atteint 33 degrés.

La saison dans l'Oberland

WENGEN, 21 juillet. — On a observé dimanche depuis la Petite Scheidegg une caravane d'une douzaine de clubistes de Lauterbrunnen descendre du sommet de la Jungfrau par le Silberhorn et le fameux Silbergraeli, descente qui depuis de nombreuses années n'avait plus été risquée.

Le beau a ramené des touristes au chemin de fer de la Jungfrau, qui hier et aujourd'hui comptait de nombreux voyageurs. Cinquante personnes ont passé la nuit à Jungfraujoeh. Les sommets du Mœnch, de l'Eiger et de la Jungfrau ont eu dimanche de nombreux visiteurs.

En ramassant du bois mort

CORNOL, 21. — Dans les rochers du mont Grenay, près des Rangiers, l'ouvrier horloger Jules Adam, qui ramassait du bois dans la forêt a fait une chute mortelle. Des personnes parties à sa recherche pendant la nuit, retrouvèrent vers le matin le corps au bas d'un rocher de 50 mètres de haut. Le malheureux a dû succomber immédiatement à la suite de graves lésions au crâne.

Les Suisses rapatriés de Russie

LNCERNE, 21. — Vers une heure de l'après-midi de dimanche est arrivé à Lucerne le train spécial ramenant de Russie les Suisses rapatriés, salué par une foule considérable. La gare avait été réservée aux personnes munies de cartes d'accès. Des gens représentant toutes les classes de la population ont apporté des fleurs, des rafraîchissements et des cadeaux de toutes sortes aux compatriotes, avant qu'ils furent répartis dans les différents hôtels de la ville.

Noyé dans le lac de Lugano

LUGANO, 21. — Cet après-midi, un jeune garçon de 11 ans s'est noyé, emporté par les eaux du Cassarate à son embouchure dans le lac de Lugano.

Chiffons de papier

Bravo, Wolff !... Cette fois, c'est le grand record ! Le récit de la deuxième bataille de la Marne, raconté par l'agence officieuse allemande, est un pur chef d'œuvre du genre.

Le début, à lui seul, vaut plus qu'un long poème.

« La brillante façon dont les troupes allemandes ont de nouveau passé le large fleuve sans que ce mouvement soit remarqué par l'ennemi est un nouveau et brillant exploit des chefs et des troupes allemandes. »

Le fait est que les Français et les Américains n'y ont vu que du feu ! Ils croyaient les Allemands à Collogne, ou à Riga, et ils ne se doutaient pas du tout qu'ils étaient en train de repasser la Marne. Un seul Français — je crois que c'est un nommé Foch — a rencontré par hasard un Brandebourgeois en train de s'embarquer quelque part entre Fossoy et Dormans. Il a été si surpris de cette découverte imprévue qu'il n'a trouvé à lui dire que cette phrase banale :

— Tiens, c'est toi, mon vieux von Boehm ? On est de ces côtés ? Pas mal, merci. Et toi ?

Du reste, les Allemands n'ont jamais eu l'intention de rester longtemps au sud de la Marne. Wolff nous le dit, en confidence : « Il ne s'agissait que d'attirer et d'occuper d'importantes forces ennemies... » C'est justement ce qui est arrivé ! Et maintenant que les Français et les Américains sont « occupés », Wolff se désintéresse de l'affaire. « Il était devenu inutile de conserver les lignes qui avaient été gagnées. » Bien sûr ! A quoi bon conserver de vieilles lignes qui ne servent plus à rien du tout !

La vérité — mais n'allez pas le répéter à tout le monde — est que les Allemands avaient oublié du côté de Sézanne ou de Vertus, le 10 septembre 1914, quelques vieux fonds de bouteilles de Champagne qu'ils n'avaient pu sabler jusqu'au dernier verre, pour cause de départ précipité. Ils s'en sont souvenus, et ils ont eu l'idée de réparer ce fâcheux oubli. Malheureusement, des Américains étaient venus, qui occupaient déjà toute la place à table...

Margillac.

La grippe

A l'hôpital, hier après-midi, est décédé, à l'âge de 34 ans, M. le capitaine-vétérinaire Robert Balavoine, amené vendredi, dans un état désespéré. Vétérinaire-surveillant des abattoirs de Genève, le capitaine Balavoine jouissait de la considération générale. Que sa famille, que son frère, M. Charles Balavoine, demeurant en notre ville, veuillent bien agréer l'hommage respectueux de nos sincères condoléances.

Un nouveau civil est décédé à l'hôpital cette nuit. Plusieurs cas sont encore très graves. En général, les malades arrivent dans notre établissement hospitalier, alors que leur situation est déjà alarmante. Cela tient, nous dit-on, au fait que les médecins n'arrivent pas à répondre à tous les appels, plusieurs d'entre eux étant eux-mêmes atteints.

En ville, il y eut, samedi et dimanche, de nouveau, plusieurs décès. Il nous est impossible ce matin d'en indiquer le nombre.

Les examens oraux de maturité au Gymnase ont été supprimés.

* * *

A Colombier, hélas, encore quatre décès, le fusilier César Rollier, 1/21, le fusilier Jules Perroud, IV/14, le sanitaire Alphonse Jeanmonod, — un habitant de La Chaux-de-Fonds, — le fusilier Jérôme Zimmermann, parc II/15. Un ou deux cas sont encore graves, on envisage une amélioration pour les autres.

On annonce également le décès, à Colombier, à l'âge de 24 ans, d'une dévouée samaritaine, Mlle Gabrielle André, fille de M. le pasteur André.

Aux Cadolles est décédé le soldat Andrié, des Hauts-Geneveys, qui y était allé s'y faire soigner et y a contracté la grippe.

Victime de la grippe

BIENNE, 22 juillet. — On annonce la mort, à la suite de la grippe, de M. le député Walther, un des chefs socialistes de Bienne.

La Chaux-de-Fonds

La vie chère.

Une circulaire des maisons inscrites à l'association des fabriques suisses d'enveloppes de lettres, informe la clientèle que la surtaxe sur les prix de leurs produits, suivant les prix-courants en vigueur jusqu'à nouvel avis, sera, sur les anciens prix, de 300 pour cent.

Joignons à cela les majorations énormes sur les papiers, les indemnités de vie chère à la main-d'œuvre et tant d'autres augmentations sur toute la ligne, et l'on conviendra que la vie pour les imprimeries, n'est pas couleur de rose.

La cote du change

le 22 au matin

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille).

	Demande	Offre
Paris	68.75 (68.75)	70.50 (70.50)
Allemagne	67.00 (67.00)	69.00 (70.00)
Londres	18.70 (18.70)	19.15 (19.15)
Italie	42.75 (42.75)	45.00 (44.75)
Belgique	55.00 (55.00)	75.00 (75.00)
Vienne	38.50 (39.00)	41.00 (41.50)
Hollande	203.00 (203.00)	207.00 (207.00)
New-York { câble	3.86 (3.86)	4.12 (4.12)
{ chèque	3.85 (3.85)	4.12 (4.12)
Russie	50.00 (50.00)	80.00 (80.00)

Brasserie de la Serre

au 1er étage

Tous les LUNDIS de 7 h. heures 9911

TRIPES

à la mode de Caen

Se recom. Vve G. Laubsche

HOTEL de la POSTE

Tous les LUNDIS soir à partir de 6 heures

TRIPES nature

Se recom. Georges Perrin. Tenancier.

Téléphone 1203

Pour Vacances à la campagne

Situation tranquille. Nourriture saine et suffisante. Prix modérés. — S'adresser pour renseignements Pension Linder, à Cor taillod. 15737

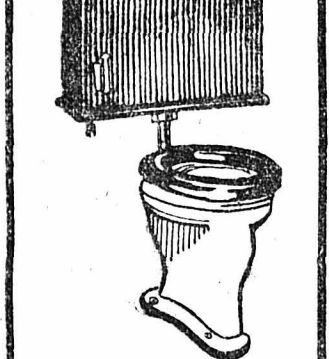
Mme L. TRAMBELLAND

Sage-femme de 1ère Classe

des Facultés de Montpellier et Lyon et diplômée de la Maternité de Genève. Rue de Neuchâtel 2 et 16, rue des Alpes. Tél. 77-13 (près de la gare). Genève. Reçoit pensionnaires. Consultations. — Man spricht deutsch H-3122 X. 11119

SAGE FEMME diplômée

Mme J. Bouquet 1, Rue du Commerce, 1 1993 GENEVE P-30096 x Reçoit pensionnaire en tout temps. Consultations. Discretion. Prix modérés. Téléphone 36.65.



Brunschwyler & Co

Rue de la Serre 40 La Chaux-de-Fonds

Installations sanitaires pour Maisons d'habitation Fabriques CHAUFFAGE CENTRAL

Pour les soins de la Bouche

nous recommandons notre Eau de Botot

avec et sans eucalyptus. En outre Poudre dentifrice au Camphre et à la Menthe, toutes les 15485

Pâtes dentifrices en boîtes et en tubes.

Brosses à dents Savons médicinaux Savons de toilette

Droguerie Neuchâteloise

KUHLING & Cie Rue du Premier Mars 4.

Pommes de terre

Ne négligez pas de seringuer vos pommes de terre contre la maladie avec nos ingrédients! Hâtez-vous, le moment est favorable! 15486

Droguerie Neuchâteloise

Kühlung & Cie Rue du Premier Mars 4

Bon Mécanicien

faiseur d'étampes, est demandé de suite dans importante fabrique de boîtes or de La Chaux-de-Fonds. — Faire offres écrites avec références, sous chiffres P-22709-C, à Publicitas S.A., La Chaux-de-Fonds

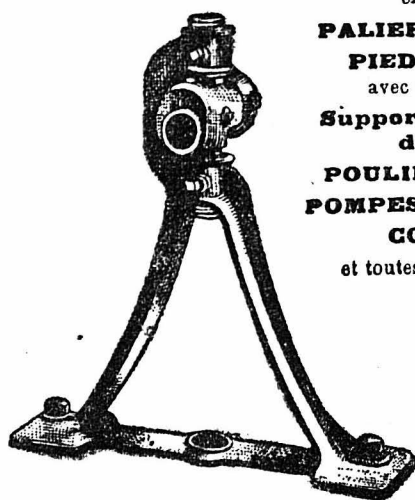
Sacs d'école

LIBRAIRIE COURVOISIER

Grandes Liqueurs fines ARA

Za 2252 g Dépositaire Principal 12897 Maison GEORGES HERTIG, La Chaux-de-Fonds

Organes de transmission

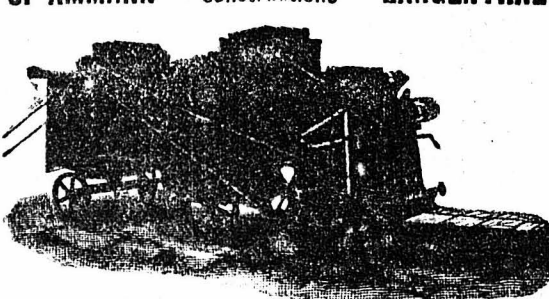


en tous genres PALIERS — RENVOIS PIEDS D'ÉTABLIS avec et sans colonnes Supports pour barres de renvois POULIES fonte et Standard POMPES à ENGRENAGE COURROIES et toutes autres fournitures

La Maison se charge d'Installations complètes pour Usines S'adr. à l'Atelier

Emile Etzensberger 13, Rue Jaquet Droz, 13

U. AMMANN - Ateliers de constructions - LANGENTHAL



Locomobiles à vapeur MOTEURS à benzine et électriques sur train BATTERIES pour marche à force motrice Presses à palette automatiques Pulvérisateurs pour pommes de terre, arbrès, vigne, etc. ARRACHE pommes de terre BOUILLEURS à pommes de terre Moulins à vent. Densit. Trieurs. Semoirs. Machines de culture de toutes sortes Hâche-paille. Concasseurs et Aplatisseurs à grains Moulins à farine pour scieries et papeteries, construits en 6 grandeurs Chariots et Brancards pour moteurs électriques Moulins à os pour marche à bras ou au moteur Représentant : D. CHAPPUIS, La Chaux-de-Fonds

Photographie Artistique

J. Groepler

Paro 10 Téléphone 1059 1370 Ancienne Photographie Rebmann

50 jeunes filles

habiles et expérimentées peuvent entrer de suite comme

JAUGEUSES

P 22708 C S'adresser au 15948 Contrôle de FUSION S. A. 106, Rue de la Serre, 106

Maison à vendre et terrains à bâtir au centre de la ville

La maison rue Jaquet-Droz No 11, est à vendre de gré à gré. 3 appartements de 4 pièces chacun. Lessiverie indépendante. Assurance, fr. 42.900. Dépandances. Jardin. Terrain à bâtir en 2 lots, 350 m² et 500 m² environ. Excellente situation. — S'adresser Etude Jaquet & Thiébaud, Notaires, Place Neuve 12, La Chaux-de-Fonds. 15850

Disponibles de suite:

- 2 Tours « Mikron », 90/425 mm., avec appareils à fileter par patronnes.
2 Tours « Techn. du Locle », 105/450 mm., avec appareil à fileter par cardans ou patronnes.
1 Tour à fileter et chariotier, de haute précision, 150/1000 mm.
1 Presse à excentrique, 20 tonnes, avec avance automatique. J. H. 6847 B. 15489

L. Broquet & C° S. A.

Téléphone 1096 — BIENNE — 37, Rue de l'Hôpital

RIDEAUX BRODÉS

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, pas paire et par pièces vitrage, brise-bise Hamme. Plumetis, Broderie pour linge. Echantillons par retour du courrier. JH 5489 Z 2600

H. Mettler, Hérisau fabr. spéciale de rideaux brodés

Timbres-poste M. G. DUVOISIN, Commerce de Timbres postes, rue Alexis-Marie-Plaget 81. La Chaux-de-Fonds, envoi carnets de timbres à choix, avec fortes réductions, à tout collectionneur qui lui enverra son adresse. — Achat — Vente — Echange. On demande Représentants.

J'achète Timbres-Poste

contre bon prix comptant. Collections de toutes grandeurs, ainsi qu'enveloppes avec timbres-poste, aussi bien suisses qu'étrangères, de toutes vos vieilles correspondances. Sérieuse discrétion. — Adresser offres écrites, sous chiffres J. H. 1050 B., à Annonces-Suisses S. A., à Berne. 12850

ACHATS et VENTES

de toutes espèces outils et machines pour l'horlogerie et mécanique, scies à métaux, tours à pivoter. — S'adresser à M. A. Chatelain, rue du Puits 14.

CHIFFONS-OS

J'achète aux plus hauts prix les Cuivre, Laiton, Plomb, Zinc, Fer et Fonte. Vieux caoutchoucs, Chiffons. Se recommande, Joseph Gamonet Rue de l'Hôtel-de-Ville 38A. Téléphone 14.80

PAPETERIE G. LUTHY

répare tous systèmes de Plumes à réservoir

A vendre

1 petit régulateur à poids, 1 table de cuisine (avec grand feuillet), 1 glace, fers à repasser à gaz, lustre électrique. Batterie de cuisine, un lot d'outils d'horloger, etc Le samedi 20, dès 8 heures du matin. 15885 S'ad. au bur. de l'Impartial.

HERBES

A vendre sus pied l'herbe d'un pâturage et d'un pré. — S'adresser Recorne 26. 15918

A VENDRE

40 Mouvements nickel ancre, savonnette, 20 lignes, empierrées, sortis: échappements plantés. Prix très avantageux. — Faire offres écrites à M. Louis Clerc, St-Laurent 29, Lausanne. 9284-L 15751

MOTEUR

A vendre 1 moteur, 6 HP., à l'état de neuf. S'adresser à l'Atelier, rue du Progrès 11. 15803

Nous sommes acheteurs de

MONTRES

0.585, 14 karats, savonnettes, 19, 20 et 21 lignes. Dito, pour dam's, cylindre et ancre, 11 et 12 lignes.

MONTRES ARGENT, galonnées cylindres et ancrés, 11-12 lignes, 19-20 lignes, lépines et savonnettes.

Faire offres écrites et prix, sous chiffres S. C. 15643, au bureau de l'IMPARTIAL. 15643

On demande à acheter un LAPIDAIRE

horizontal, pour affûter les burins pour les machines Dubail. — Faire offres à la Fabrique de boîtes, rue du Doubs 51. 15896

REMONTEUR de finissages

habile et qualifié pour petites pièces ancrés « Roberts » est demandé. On sortirait même travail à domicile. 15847 S'adr. au bur. de l'Impartial.

Brasserie Métropole

J'avise l'honorable clientèle que j'ai repris la succession de mon père.

Par un service prompt et soigné et des consommations de premier choix, j'espère mériter la confiance que je sollicite

Se recommande : Ernest RIEDO fils, successeur. 15964

Potagers à Bois

AVEC FOUR, 2 ET 3 TROUS BRULANT TOUS COMBUSTIBLES ET COMBINE AVEC GAZ SUR DEMANDE

CH. BAEHLER

RUE LÉOPOLD-ROBERT 39 TÉL. 9.49

Immeuble à vendre

M Théophile Messerli, au Noirmont, offre à vendre de gré à gré la maison qu'il possède au Noirmont, comprenant une boulangerie moderne, magasin avec devantures, et 4 logements, jardin et aisances attenants. La maison avantageusement située est pourvue d'eau et éclairée à l'électricité; les logements sont bien exposés au soleil. Conditions de paiement favorables.

Pour visiter s'adresser à M. Messerli, et pour tous renseignements au Notaire soussigné. 15966 Par commission : J. Bouchat, not.

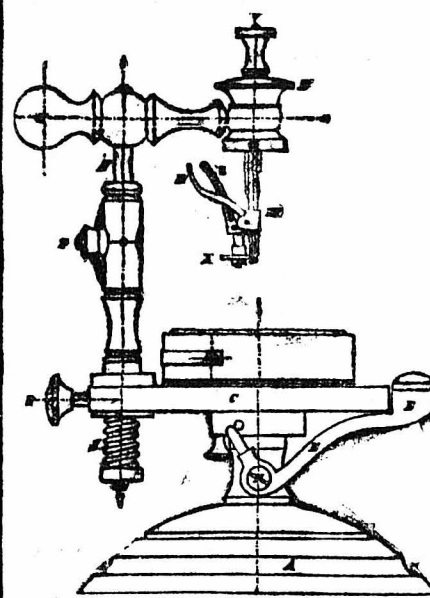
CORSETS

Solde fin de Saison



A la Violette

Rue Léopold-Robert, 58 1er étage



P. Grosjean-Redard a repris sa Fabrication de Machines à Régler de tous genres Outillage nouveau et Moderne Réparations de tous genres Rue du Chasseron 45 La Chaux-de-Fonds

Fonte mécanique

Fonte de Bronze, Laiton, Aluminium, livrées aux meilleures conditions et à très court délai. On se charge de l'exécution des Modèles selon plans. — S'adresser à l'Usine Electro-Mécanique GIOVA S. A., rue de la Charrière 50. Téléphone 17.34. 15601

Commanditaire

Maison de bon rapport cherche, pour donner de l'extension à son commerce, une commandite de

10-15.000 Francs

Bonne garantie, forts intérêts. — Adresser offres écrites, sous chiffres P. 22676 C., à Publicitas S. A., à La Chaux-de-Fonds. 15787

On s'abonne en tout temps à L'Impartial.

La Fabrique Juvenia

demande : un chef d'atelier, bien au courant des achevages d'échappements. Un remonteur pour pièces bon courant. Un poseur de mécanismes

Commis

Jeune homme, terminant son apprentissage dans une Banque, cherche place de commis dans la localité. Références à disposition. — Offres écrites sous chiffres P. M. 15913, au bureau de l'IMPARTIAL. 15913

Sertisseuses à la machine

ACHEVEURS D'ÉCHAPPEMENTS pour petites pièces ancre sont demandés à la Fabrique A. EIGEL-DINGER FILS, rue de la Paix 129. 15798

Terminages

Atelier organisé pour fournir travail, régulier et fidèle, entreprendrait encore quelques grosses par mois de terminages de pièces ancre, depuis 8 à 9 1/4 lignes. A la même adresse, on cherche à louer un grand Local. — Ecrire sous chiffres R. R. 15811, au bureau de l'IMPARTIAL. 15811

Mécanicien

On demande un bon mécanicien connaissant la fabrication d'étampes de boîtes fantaisie. 15844 S'adr. au bur. de l'Impartial.

On sortirait à de bons ouvriers 15951

Remontages ou Terminages

10 1/2 lignes ancre. — S'adresser au Comptoir, rue des Terreaux 14.

FABRIQUE JUVENIA demande 15945 un Jeune Homme pour la sortie et la rentrée du travail.

Quelques OUVRIERS sur la munition. Quelques Jaugeuses habiles.

EMBOITEUR

poseur de cadrans très au courant de la petite pièce ancre, est demandé par Fabrique A. HEMMERLY, rue de Parc 2. Place stable et travail assuré. Entrée pour de suite ou époque à convenir. 15957

HORLOGER

sérieux et de toute honorabilité, connaissant toutes les parties de la montre à fond, ayant 20 ans de pratique dans la petite pièce ancre et cylindre, bonne qualité, comme visiteur-retoucheur, et chef de fabrication, désirant se mettre à son compte, cherche à entrer en relations d'affaires avec bonne maison qui lui sortirait régulièrement des commissions et qui lui fournirait les fonds nécessaires. A défaut, un bailleur de fonds ou accepterait des terminages bonne qualité pour monter un atelier. — Ecrire, sous chiffres V. Z. 15962, au bureau de l'IMPARTIAL. 15962

Lampes

électriques pour horlogers, 14 pièces, sont demandées à acheter. OCCASION!! 15988 S'adr. au bur. de l'Impartial.

A VENDRE

meublier de salle à manger, en parfait état, comprenant buffet de service, table carrée et 8 chaises. — S'adresser à M. Mercier, rue Daniel-Jeanrichard 43, au 1er étage. 15758

Café

A vendre à Payerne, à de bonnes conditions l'un des meilleurs cafés de la ville, ayant forte clientèle. — S'adresser Etude PORCHET, notaire, à Payerne. O F 5874 L. 15810

Atelier

situé au centre des affaires, est à louer. — Ecrire sous chiffre C. 15653, au bureau de l'IMPARTIAL. 15653

MAISON F. LEUZINGER

Successeur F. Wilhelm

Rue Neuve 1

Rue Neuve 3

La maison la mieux assortie en

TISSUS POUR ROBES

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

VACANCES 1918

La Bibliothèque SERA FERMÉE le 20 juillet et du 6 au 22 août.

Du 22 juillet au 6 août et du 22 août au 9 septembre, elle sera ouverte aux heures suivantes: P. 30308-C

Prêts à domicile: Mardi, jeudi et vendredi, de 1 à 2 heures.

Elèves: Mardi de 3-4 heures. 15668

Salle de lecture: Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10-12 et de 2-4 heures.

CABINET DENTAIRE

ANDRÉ KATZ

Rue Léopold-Robert, 41 — LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone 9.11

Consultations tous les jours, de 8 h. du matin à 7 h. du soir
P. 37004 C excepté le MERCREDI 10129

EXTRACTIONS SANS DOULEURS

Plombages. Spécialité d'Aurifications. Travaux modernes.
Travaux en caoutchouc et en or, garantis sur facture
Prix modérés — Se recommande

Société Coopérative de l'Emmenthal

pour la fabrication du

CHIRE

à RAMSEI

(Production annuelle, plus de 2 millions de litres)

Ne livre que du PUR jus de fruits GARANTI

En fûts depuis 50 litres

S'adresser à l'Agent général: M. Charles WEBER.

Rue de la Paix 27, La Chaux-de-Fonds 15253

LAUSANNE HOTEL MODERN JURA SIMPLON AVENUE DE LA GARE

Maison nouvellement construite, avec tout le dernier confort. Eau courante à toutes les chambres. Grand restaurant. Belle vue sur le lac. Même maison à Lugano. Hôtel de la Croix-Blanche et Adler.
J. H. 33414 C. 15470 M. Ringler, propriétaire.

UN CHEVEU DANS LA SOUPE !!

Cela arrive lorsqu'on est affligé d'une perte excessive de cheveux mais cet inconvénient disparaît en peu de temps, si confiant, vous nous demandez un de nos Traitements rationnels. Internes et Externes, appliqués simultanément contre leur chute; ainsi que pour les faire repousser sur le crâne le plus dénué. Le Grisonnement est également retardé par notre traitement interne. On parvient quelquefois à corriger radicalement la décoloration d'une tête déjà grisonnante.

Prix, fr 5 — chaque traitement.

Premier Institut Suisse de Vulgarisation
P. Gostely Seiter — Stand 14 — La Chaux-de-Fonds.

BIJOU GAZ

Notre petit appareil breveté (inv. et fab. suisse) supprime les inconvénients du gaz, active la cuisson et procure une économie de 30%.

Essayez-le, vous en serez satisfait! Prix Fr. 1.20 rendu posé. 14981

Ch. Böhler, installateur, seul concessionnaire pour la ville.
39, rue Léopold-Robert — Téléphone 9 49

FOIN

On demande à acheter une certaine quantité de foin sec, pris sur pré. — Faire offres écrites à Case postale 16.238.

CABINET DENTAIRE C. HUTTER

LA CHAUX-DE-FONDS

LÉOPOLD-ROBERT, 46 TÉLÉPHONE 14.01
TRAVAUX MODERNES DENTISTES GARANTIES

Office commercial

Renseignements commerciaux

UNION SUISSE "CREDITREFORM"

Agence de Chaux-de-Fonds

Paul ROBERT, Agent de Droit, Rue Léopold Robert 27

Renseignements verbaux gratuits et renseignements écrits délivrés directement par les bureaux de la Suisse et de l'Étranger au nombre d'environ 700

Recouvrements à peu de frais de créances sur la Suisse et l'Étranger par voie de sommations.

Représentation des sociétaires dans les faillites, liquidations et bénéfices d'inventaire 324

Adresses, Recouvrements juridiques et Contentieux, Relations avec tous les pays du monde

Prospectus et indications complémentaires sont adressés franco sur demande.

Baux à loyer. Papeterie Courvoisier

VENTE de DOMAINES ET FORETS

M. Alfred KULLMANN, à RENAN, expose en vente aux enchères publiques les immeubles qu'il possède au DAZENET, Commune des Planchettes, à proximité de la Chaux-de-Fonds.

Ces immeubles qui seront exposés en vente en bloc, sont traversés par la route cantonale de La Chaux-de-Fonds aux Planchettes et par le chemin des Plaines, ils sont d'une exploitation facile.

Ils comprennent deux maisons de ferme, très bien entretenues, portant les Nos 42 et 52 des Planchettes, une loge, d'excellents prés labourables, de bons pâturages et de superbes forêts.

Le tout forme les articles 21, 15, 16, 17, 18, 19, 6, 7, 8, 9, 12, 215 et 217 du cadastre des Planchettes d'une superficie totale de 303.330 m².

Les forêts sont peuplées de bois exploitables ou en belles recrues représentant environ 1790 m³.

La vente aura lieu au Bâtiment des Services judiciaires de la Chaux-de-Fonds, grande salle du troisième étage, le samedi 27 juillet 1918, à 2 heures de l'après-midi.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Kullmann, à Renan et pour prendre connaissance du cahier des charges en l'Étude du Notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9, à La Chaux-de-Fonds P. 30505 C. 15533

MUNITIONS

On sortait fortes commandes de pièces laiton, pour les Alliés, de 10 — 18 mm., aux usiniers sérieux. — Ecrire sous initiales A. L. E., Poste restante, Lausanne.

FABRIQUE "ELECTION" S.A.

demande un

bon Metteur en marche

plusieurs

Pivoteurs-logeurs

30 Ouvrières

ou jeunes filles, pour contrôle et différents travaux sur machines.

P. 22460-C 15683

20 Ouvriers

connaissant les tours revolver et les presses.

Se présenter le matin, entre 11 heures et midi.

Crème Suisse

Crème idéale pour l'hygiène de la peau. Non grasseuse. Se vend partout.
Prix Fr. 1.25. Représentant: Mr N. MATTHIS, à GENÈVE.

Les personnes sans place

consultent avec profit « l'Indicateur de places » de la « Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung », à Zofingue. Quelques centaines d'offres de places dans chaque numéro. Plus de 300,000 lecteurs! — Réception d'annonces jusqu'au mercredi soir. Adresse: « Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung », à Zofingue (A-1003-S).

Remonteurs

sur toutes les parties, ainsi que Coupeurs de balanciers

(dont un Chef coupeur), seraient engagés au plus vite par Fabrique de Bière. — Adresser offres écrites, sans chiffres P 517 U, à Publicitas S. A., à Bière. 15263

On cherche pour entres immédiates quelques 15666

Bons Dessinateurs-Mécaniciens

très actifs. — Faire offres écrites, avec copies de certificats et préférences, à MM. Aubert, Grenier & Cie, Cossonay-Gare.

Pour 13 lignes

on demande bons 15449

Remonteurs

de finissages. Ouvrage suivi et lucratif. — S'adresser Fabrique Actina, MM. Kilchenmann Frères. 15442

Polissages

de Soies acier et laiton, sont à sortir par fortes séries. — Faire offres écrites, avec prix, à Case 17663, à GRANGES. 15423

Et vous, mesdemoiselles ?...

De l'« Eclair » :

La guerre — parmi d'autres menues consolations — aura réellement fondé l'athlétisme féminin ou, si vous préférez, le féminisme sportif en France.

Jusqu'à là, en effet, nous ne connaissions guère, pour les femmes, que des clubs de natation, Ondines, ou Mouettes, et des groupements de gymnastique suédois, tout au plus de mouvements ou de danses callisthéniques, telles qu'en créèrent le regretté maître G. Demyon ou son successeur M. Racine, dont le nom était bien fait pour vous présenter cette discipline nouvelle — Mesdemoiselles...

C'est de mai 1905 seulement que date, grâce à notre confrère G. de Lafreté et à son « Académia », le premier essai, pour les jeunes filles, d'athlétisme général : course à pied, sauts, lancement du poids, etc. Et voici maintenant que, grâce au dévouement des F. Payssé, des Pélan, des Weber, quatre clubs constituent le noyau de la Fédération des sociétés féminines sportives de France. A savoir Fémina-Sport, En avant, Académia et United Sportswomen Voltaire (un titre qu'il serait peut-être encore temps de changer, pour faire plaisir à Voltaire.)

Il y a quelques semaines déjà, nous assistions, comme lever de rideau de la rencontre France-Belgique, à un match féminin de football-association qui désappointa fort ceux qui pensaient n'avoir qu'à en sourire. Ce fut correct, décent, très suffisamment sportif pour un début.

Dimanche dernier, sur le Stade suburbain de la porte de Brancion (hélas ! pas encore le cadre d'élégante verdure que nous rêvons pour nos jeunes Lacédémoniennes), j'ai assisté à une réunion inter-clubs d'athlétisme général, organisée par Fémina-Sport. J'en suis revenu fort satisfait, persuadé que le féminisme sportif est autre chose déjà qu'un engouement passager ou une mode de guerre.

Et, tout d'abord, nos jouvencelles ont profité de l'expérience acquise : elles ne souffriront pas des erreurs qui furent infligées aux potaches des Lendits d'antan. Les organisateurs de leurs matches et championnats ont fait preuve de compétence et de mesure. Le 100 mètres plat des garçons est devenu ici un 90 mètres, le 400 mètres un 300 et le 1500 un simple kilomètre. Le poids olympique consent à ne peser que 4 kilos. Et, quant au football, il est entendu que les mi-temps ne seront que de 30 minutes au lieu de 45.

Ceci posé, et de l'avis même des sportifs, d'abord défilants et tout naturellement portés à refuser aux jeunes filles le droit de courir sur leurs plates-bandes, une réunion d'athlétisme féminin n'offre rien de scandaleux, ni sportivement, ni éducativement.

La tenue sportive n'y est pas encore, à vrai dire, nettement fixée. Elle hésite encore et cherche sa formule, mais sans erreurs choquantes. Un ou deux essais catapultiques, genre bains de mer ou page de couleur de certains hebdomadaires, ont été, m'affir-

me-t-on, promptement mis à la raison et à la décence sportives. La blouse bleu et or des Académiciennes (car il faut dire les Académiciennes, et non les Académiciennes), me semble donner une note exacte. Par contre, je préfère à toutes les astuces capillaires et à tous les ingénieux serre-tête, le brave bérêt alpin de Fémina-Sport, qui encapuchonne une fois pour toutes les lourdes nattes et les ondulations vagabondes. Sans quoi, nos modernes Atalantes perdent autant de cinquièmes de seconde, en pleine course, à retaper leurs frimettes que l'autre en dépensait à ramasser les pommes d'or semées sur la piste par son malin rival... Quant à la culotte flottante, aux genoux et mollets délibérément nus, leur procès a été gagné de suite, pour le plus grand succès de l'héliothérapie et le plus grand bien de la pudeur elle-même.

Les résultats de ces premières années de l'athlétisme féminin... Déjà de la résistance et du style. Quant à la résistance, rien d'étonnant. La physiologie féminine, que nous connaissons seulement par certaines manifestations exceptionnelles — nuits de bal sans lassitude ou, mieux encore, infinie résistance de la mère au chevet d'un enfant malade — cette physiologie généralement vierge d'alcool et de tabac nous donnera probablement, en sport, des résultats surprenants. Déjà, dimanche dernier, nous étions émerveillés de voir une certaine de jeunes filles résister, durant une après-midi, et avec le sourire, aux épreuves d'un véritable concours de l'athlète complet que des potaches du même âge eussent peut-être trouvé trop dur.

Du style, et même de la vraie « qualité sportive », pourquoi pas ?... Certes, il ne faut pas trop attendre d'une initiation toute récente et les records féminins français sont encore fort éloignés des records anglo-saxons. Il y a de la marge entre le 4 m 15 (saut en longueur avec élan de Mlle Liébrard, et le 5 m. 11 de Mlle Hayes ; entre le 1 m 23 (hauteur avec élan) de Mlle Mireux et Thérèse Brulé, et le 1 m. 45 de Mlle D. Horer. Cependant, la jeune fille française, encore embarrassée par une hérédité de travaux au crochet en station assise, de jupes entravées et de fausses pudeurs devant un public, fera sûrement mieux, sans rien perdre de cette harmonie physique qui est la vraie décence. Elle com-mence à pratiquer les habiles synergies du bond en longueur ou en hauteur. Sur la piste pédestre, nous découvrons déjà quelques spécimens de cette bonne race des coureurs de demi-fond, au visage mat, au sang peu apparent — telles Mlle Mireux — mais qui, une fois partis, ont, selon le mot du critique sportif F. Estrade, « la flemme de s'arrêter ». Et je ne parle pas de l'énergie quasi-virile avec laquelle Mme Gouraud-Moris, motocycliste aux armées, lance le poids de 4 kilos !

Notons d'ailleurs que la plupart de ces sportives, au rebours de nos champions de la première heure, ont la sagesse de ne pas trop se spécialiser et de faire de l'athlétisme général. Peu importent les records particuliers. L'essentiel est que les jeunes Fran-

çais de demain trouvent des compagnes musculairement débrouillées, elles aussi, et capables, si elles le veulent et comme il est désirable qu'elles le veuillent, d'établir à l'occasion et sans surmenage des records de maternité. Gageons qu'au surplus le sport ne pourra que mettre de la logique et du rythme dans leur sensibilité.

Georges ROZET.

BIBLIOGRAPHIE

Bœpplé-Humbert. Les éléments de la musicalité
Préparation pour l'enseignement du chant à l'école primaire d'après les principes de la méthode Jaques-Dalcroze. — Jobin et Cie, éditeurs, Lausanne.

Sous ce titre, la maison Jobin et Cie met en vente un ouvrage du plus grand mérite dû au regretté Paul Bœpplé, professeur de musique à Bâle, l'un des premiers et des plus convaincus parmi les adeptes de la méthode Jaques-Dalcroze.

Comme on le sait, cette méthode tend à rénover — pour ne pas dire à bouleverser — non seulement l'enseignement musical, mais l'ensemble des principes généralement adoptés en pédagogie. Complète et admirablement synthétique dans ses fins, elle touche dans ses moyens d'action à toutes les branches de l'éducation physique, morale et esthétique et s'adresse en même temps au corps, aux sens, à l'âme et à l'esprit.

M. Bœpplé n'a nullement en la prétention de remplacer les ouvrages monumentaux et définitifs du maître, qui traitent séparément de la Rythmique, de la Plastique, du Solfège, de l'étude de la Portée musicale, des Gammes et des Tonalités, du Phrasé et des Nuances qui représentent une des plus étonnantes encyclopédies qui existent en pédagogie musicale. Mais il a su, avec autant de conscience que d'intelligence, condenser en douze leçons et en septante pages, de la façon la plus heureuse, les principes fondamentaux de la « Méthode » et spécialement ceux qui s'appliquent à l'Enseignement du chant à l'école primaire.

Tous ceux — instituteurs, musiciens, parents, dilettantes, — qu'intéresse à un titre quelconque le développement de la musicalité chez l'enfant et qui n'ont pas le loisir d'étudier à fond la « Méthode », trouveront un grand profit dans la lecture de la brochure de Paul Bœpplé, traduite en français d'une façon fidèle et très littéraire par M. Georges Humbert, directeur du Conservatoire de musique de Neuchâtel.

P.-J. Jouve. — **Danse des morts**
deuxième édition ; édition d'Action sociale, La Chaux-de-Fonds. — Prix, 2 fr.

L'« Action sociale » s'est proposée de publier à un prix accessible à toute bourse des œuvres d'art,

ayant été jusqu'à présent la nourriture des privilégiés. Elle commence sa série par le beau poème, la « Danse des Morts », de M. P.-J. Jouve.

Au moment où sévit la haine, au moment où l'art avait trahi l'idéal qu'il servait toujours : l'amour et la fraternité des peuples, en fraternisant avec les chauvins et les partisans de la guerre de tous les pays — la « Danse des Morts » est une violente protestation contre le meurtre et contre le suicide de l'Europe. Ce chant ne s'occupe guère de la politique. C'est l'homme qui crie ! L'indignation et la satire, la douleur et l'ironie, tout cela s'amalgame et fait penser à Villon, à tous les poètes si profondément français qui chantaient la souffrance et la misère de leurs frères à travers les siècles du moyen-âge, remplis des cris des martyrs. Mais le poème de P.-J. Jouve veut créer un monde nouveau, il aspire vers une humanité meilleure et plus juste. C'est cela qui fait sa valeur et c'est ce qui le recommande.

BIENFAISANCE

— Les Colonies de vacances ont reçu avec reconnaissance :

Fr. 10 de la 5^{me} filles No. 8 ;
Fr. 2 de la 2^{me} filles No. 9, reliquat de course ;
Fr. 5 d'un anonyme ;
Fr. 2 d'une dame dans le train des Colonies ;
Fr. 3.20 de la 3^{me} filles No. 4 ;
Fr. 10.50 de la 6^{me} filles No. 2, reliquat de course ;
Fr. 10, anonyme ;
Fr. 50 de M. L. D. ;
Fr. 50 de M. S. D. ;
Fr. 50 de M. H. M. ;
Fr. 1000 anonyme.

Merci à ces généreux donateurs !

— La Direction des finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants :

Fr. 200 d'un anonyme, pour le Fonds pour un Asile de vieillards ;
Fr. 130 pour l'Hôpital, dont Fr. 50 de Mme Gunther de Vevey, pour bons soins donnés à son mari, M. Charles Gunther ; fr. 30 de Mme Meyer, pour bons soins donnés à son fils M. Frédéric Meyer et fr. 50 de M. Cuvit, pour bons soins donnés à son fils M. Eugène Cuvit, et fr. 14 pour les Colonies de vacances, des fossoyeurs de Ruth de Blaireville.

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants :

Fr. 5 pour l'Hôpital d'enfants, par l'entremise du président des Prud'hommes, ensuite de liquidation du litige M. J.
Fr. 10 pour les Colonies de vacances, de D. B. S. par l'entremise du « National Suisse ».

Les PETITES ANNONCES sont insérées à bon compte et avec succès certain dans L'IMPARTIAL.

Horloger pour l'Australie

Un HORLOGER-RHABILLEUR est demandé pour SYDNEY, pouvant réparer tous genres de montres. Jeune homme, protestant, Suisse Romand, marié si possible, de toute honorabilité. — Inutile de faire des offres si l'on ne se sent pas capable de remplir la place. — Adresser offres par écrit, sous chiffres P. P. 15635, au bureau de L'IMPARTIAL. 15635

Fabrique de premier ordre, puissamment outillée, demande un

Technicien-Horloger

très au courant de la fabrication de l'ébauche et de la construction des calibres. — Faire offres écrites, avec références et copies de certificats, sous chiffres P. 22686 G., à Publicitas S. A., à La Chaux-de-Fonds. 15858

MECANICIEN

On engagerait, comme mécanicien à l'Usine de pompage des Molliats, un homme sérieux et travailleur. Salaire annuel initial, fr. 2700.—, maximum 3480.— fr. — Adresser les offres avec copies de certificats, à la Direction des Services Industriels, à la Chaux-de-Fonds. 15911

RÈGLEUSE-RETOUCHEUSE

habile, pour petites pièces, demandée à la Fabrique L. Courvoisier & Cie, rue du Pont 14. 15845

Journaux de modes

Vente Librairie-Papeterie COURVOISIER

Abricots

extra pour stériliser, 10 kilos bruts, fr. 22.— Moyens, fr. 20.— Franco. — Em. Felley Saxon. J.H. 39616-P. 15967

Couturière.

Tailleur se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. Réparation, habits de garçons, etc. Prix modérés. — S'adresser rue Numa-Droz 146, au 3^{me} étage, à gauche. A la même adresse, à louer chambre non meublée pour fin courant, et à personne de moralité. 15963

Domaine

A vendre à proximité du Locle, au bord de la route cantonale, un bon domaine pour la garde de 6 vaches. Maison bien entretenue contenant deux beaux appartements, dont un convenait admirablement comme séjour d'été : eau et électricité. 15785 S'adr. au bur. de l'Impartial.

MONTRES

de poche, tous genres en or, argent, métal, acier, ancrés et cylindres. Montres-bracelets pour Dames ou Messieurs, Grand choix, qualité garantie, vente au détail. S'adresser chez M. Perret, rue du Parc 79, au 3^{me} étage.

Gabinet de Lecture C. LUTHY

Léopold Robert 48

En lecture, les dernières publications des principaux romanciers français.

Achat de vieux cuivre

Je serais acheteur de déchets de cuivre, vieux cadrons, etc. Photogravure Courvoisier rue du Marché 1, au 3^{me} étage

Baume St-JACQUES

de C. TRAUTMANN, pharmacien BALE Prix fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général : ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau darts etc. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dép. général : Phie St Jacques BALE. — Refuser les produits

FRAISEUSES

On demande 2 ou 3 fraiseuses pour chambre à poudre fusée 24-31. — S'adresser au Bureau Jeanne-ret-Wespy, rue des Jardinets 9. 15903

Terrains à vendre

Pour sortir d'indivision, on offre à vendre un beau chésal, à la rue David-Pierre Bourquin, d'environ 40 m. de longueur et d'une surface de 1552 m², très bien situé, vue imprenable, conviendrait pour fabrique ou toute autre construction. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Jean CRIVELLI, Architecte, rue de la Paix 74.

A vendre au Val-de-Ruz petite VILLA

ayant tout le confort moderne, composée de 5 chambres, nombreuses dépendances, galerie, terrasse, beau jardin d'agrément et potager, verger, dans un site admirable, desservi par le tram. Vue splendide. Eau, gaz, électricité. — Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Henri Kropf, à Dombresson, et pour traiter, à l'Etude R. & A Jacot-Guillarmod, notaire et avocat, à La Chaux-de-Fonds.

Machines disponibles de suite:

1 raboteuse état neuf, course 1200 mm, table entre les montants 450 mm, hauteur porte-outils 350 mm. Poids 150 kg. Prix fr. 6500.—
1 presse col de Cygne 20 tonnes marque Jäcklin état neuf fr. 2800.—
1 presse col de Cygne 5 tonnes, marque Jäcklin, fr. 1850.—
1 balancier à friction, vis 75 mm, course 200 mm, en parfait état, fr. 2500.—
Tours d'outillage s'imples, prix variant de 700 à 1000 fr.
Perceuses capacité 2 mm, 6 mm, 10 mm, 18 mm, 25 et 30 mm. Prix fr. 100 à 500.—
Petits tours de calibre simples et complets.
Toujours en magasin machines neuves pour l'industrie mécanique et l'horlogerie.
La maison se charge de toutes transformations et d'installations complètes d'usines. JH 6926 B 15839

STANDARD S. A., Bienne

Téléphone 14

MOUVEMENTS à vendre

a) mouvements soignés Häny 11 lig., 16/12^{me}, tirette 52 douz. lépines et 14 douz. en savonnettes; plus fournitures s'y rapportant, boîtes acier, cadrans argent, ect.
b) 95 dz. mouvements 12 lig. Ruedin, balancier, visible; ces mouvements se prêtent fort bien à la terminaison en calottes, avec et sans balancier visibles; fournitures pour ce calibre, tels que: cadrans fantaisie assortis, boîtes acier, lentilles, calottes plaquées, etc.
c) 15 douz. savonnettes targettes Sonceboz 22/12^{me} 18 1/2 lig.

Plus un lot boîtes acier 18 lig. lépines et 10 1/2 douz. de boîtes acier 24/25 douzièmes. 11963 S'adresser, par écrit, sous chiffres Z. A. 11963 au Bureau de l'« IMPARTIAL », La Chaux-de-Fonds (Suisse).

FABRIQUE de Genève demande une première

Ouvrière Finisseuse de Charnières de Boîtes de Montres

pouvant diriger un Groupe d'ouvrières. Travail régulier assuré. Entrée immédiate. Références de premier ordre exigées. — Adresser offres écrites, sous chiffres M. 3574 X., à Publicitas S.A., à Genève

Importante Fabrique Genevoise engage-rait de suite 15868

un Ouvrier Fondeur

connaissant bien la Fonte des Métaux précieux et ordinaires, et pouvant s'occuper du laminage. Il ne sera répondu qu'aux offres accompagnées de sérieuses références. — Adresser offres écrites, sous chiffres L. 3573 X., à Publicitas S. A., à Genève.

ATTENTION

Pour remplacer avantageusement et économiquement le savon et la soude, achetez le tuff moulu, par ces temps durs et de crise que nous traversons. Cette poudre est employée pour le récurage des bois blancs, le nettoyage des parquets, des casseroles, du laiton. Prix : 14 fr. les 100 kilos. Envoi à partir de 50 kilos, livré avec certificats.

Je cherche revendeurs pour chaque canton. Gros gain assuré. Vente énorme chaque année. La seule en Suisse — Pour plus de renseignements, adressez-vous à M. Jean EGGER, à Gœvilgen (Fribourg). JH 6757 B 15966

Matériel scolaire

en usage dans les établissements de l'instruction publique est en vente à la librairie-papeterie Courvoisier Place Neuve

Boucherie-Charcuterie.
du Passage du Centre
Bien assorti en toutes viandes
de premier choix



Bœuf
Mouton - Veau
Bœuf salé extra

Charcuterie - Cervelas
Se recommande, E. SCHEURER

Bon décotteur

de montres Roskopf, est deman-
dé de suite. Gage élevé. — S'a-
dresser à Publicitas S. A.,
rue Léopold-Robert 22, Vil-
le. P 15527 G 15851

Achevages
d'échappements

Bon ouvrier acheveur sur pe-
tites pièces, extra soignées, de-
mande travail à domicile. — Ecri-
re sous chiffres **D. B 15841**
au bureau de l'IMPARTIAL. 15841

La Fabrique Juvenia
demande :

un chef d'atelier, bien au cour-
rant des
achevages d'échappements.
Un remonteur pour pièces
soignées.
Un poseur de mécanismes



Faites
réparer
vos Chaussures
chez

Von Arx
& Soder
2, Place Neuve, 2
LIVRAISON RAPIDE
TRAVAIL SÉRIEUX

Service
d'escompte
Neuchâtelois **5** %

Piano. Demoiselle, du
Conservatoire,
demande encore quelques élèves.
13160

S'adr. au bur. de l'Impartial

Cherche place pour la sortie et le
rentrée du travail
ou place analogue dans un bureau
jeune fille ayant travaillé sur
différentes parties de la montre,
à domicile. — S'adresser chez
Mme Wullermoz, rue de la
Charrière 41 15950

Ouvrières modistes expéri-
mentées
sont demandées, de suite, dans
grand magasin de la ville. —
Faire offres écrites avec référen-
ces et préférences, sous chiffres
L. M. 15952, au bureau de l'IM-
PARTIAL. 15952

Jeune fille au courant de la cui-
sine et du ménage,
est demandée de suite. Bons ga-
ges. — Se présenter de 11 heures
du matin à 2 heures de l'après-
midi, rue Numa-Droz 59, au 1^{er}
étage 15965

Chambre meublée à louer
monsieur travaillant
dehors. — S'adresser rue de la
Cure 5, au rez-de-chaussée. 15961

Chambre. A louer une belle
chambre meublée,
pour le 1^{er} août. — S'adresser
rue Sophie-Mairet 5, au 1^{er} étai-
ge, à droite. 15943

A vendre beau chien de cinq
mois. Bas prix. —
S'adresser le soir, après 7 heures,
rue de la Cure 5, au rez-de-chaus-
sée. 15940

Perdu une montre-bracelet en
argent. — La rapporter,
contre récompense, rue du Com-
merce 137, au 2^{me} étage, à droite.
15930

Perdu une petite lunette or,
joaillerie. — La rap-
porter, contre bonne récompense,
au bureau de l'IMPARTIAL 15949

Perdu depuis lundi dernier,
une petite gourmette,
bracelet or, pour fille. —
Prière de la rapporter, contre ré-
compense, au bureau de l'IMPAR-
TIAL. 15937

J. BOLLIGER & Co
USINES MÉTALLURGIQUES SUISSES LA CHAUX-DE-FONDS
BUREAU DE VENTE : CRÉTETS 85 — TÉLÉPHONE 1767

Vu les restrictions dans la consommation du gaz et pour donner suite aux nombreuses demandes qui nous sont parvenues, nous mettons en vente, dès ce jour, **200 potagers économiques**, brûlant tous combustibles, au prix de

Fr. 48.- la pièce

On demande pour GENÈVE 15870
Un bon OUVRIER
Faiseur de Secrets
sachant bien préparer les ébauches
de secrets, et connaissant les remon-
tages et jouage de boîtes après finis-
sage. Place stable. — Offres écrites,
avec références sérieuses, sont à
adresser sous chiffres N. 3575 X, à
Publicitas S. A., à Genève.

DÉCOLLETEURS
Quelques bons ouvriers connaissant le
tour « Frisch » seraient engagés à la
Fabrique „GEO“
rue Jacob Brandt 130. 15960

Qui entreprendrait
quelques douzaines de ROUES à mettre rondes par
semaine. — S'adresser P-22710-G 15976
Fabrique du PARC

A LOUER
un bâtiment avec voie industrielle, situé à proximité de La Chaux-
de-Fonds, pouvant servir comme entrepôt, magasin, etc. Eventuelle-
ment d'autres immeubles seraient disponibles. P 22719 G 1597
S'adresser à M. Louis BAUD, Convers-Gare.

Les membres du **Syndicat**
des **Typographes** sont invités
à assister par devoir au convoi
funèbre de leur regretté collègue,
Monsieur
Hermann WOLFENBERGER
décédé samedi matin après quel-
ques jours de maladie, à l'âge de
23 ans.
L'enterrement aura lieu à Zu-
rich La Chaux-de-Fonds, le 22 juil-
let 1918. 15971
Le convoi funèbre partira de
l'hôpital, pour la gare. **lundi 22**
courant, à midi et demi.
LE COMITÉ.

Les membres du **Lien Na-**
tional sont informés du décès
de leur ami **René-Louis Stram**.
L'enterrement a eu lieu dimanche
21 courant. L'avis de décès n'a
malheureusement pas pu paraître
lans les journaux de samedi.
15946 **Le Comité.**

Messieurs les Membres du
Club d'Épargne «**La Munition**»
sont avisés du décès de Monsieur
Henri Rothen, leur dévoué col-
lègue. 15958
Le Comité.

Boulangerie

MARQUE ELEPHANT
L'EXCELLENTE
CHAUSSURE DE FATIGUE
Demandez cette
Marque suisse
dans les magasins
de chaussures
et assurez-vous du timbre
sur la Semelle!

J. 6637 Z. 2068

meublée, à vendre à NEU-
CHATEL, à proximité du
Tram et des Ecoles; bonne
clientèle, 3 logements, belles dé-
pendances. 13537
Etude **BRAUEN, Notaire.**
Hôpital 7, NEUCHÂTEL.

Pour obtenir promptement
des **Lettres de faire part**
deuil, de fiançailles et de
mariage, s'adresser PLACE
DU MARCHÉ 1, à
L'imprimerie COURVOISIER
qui se charge également
d'exécuter avec célérité tous
les travaux concernant le
commerce et l'industrie
Travaux en couleurs.
Cartes de visite — : : :
: : : Cartes de Deuil

Repose en paix.
Ma grâce te suffit.
Monsieur Louis Jeanneret,
Monsieur et Madame Charles
Jeanneret-Heiniger,
Monsieur Albert Jeanneret,
ainsi que les familles alliées,
ont la profonde douleur de faire
part à leurs amis et connais-
sances, de la grande perte qu'ils
viennent d'éprouver en la per-
sonne de leur cher père et parent.

Monsieur Constant JEANNERET
que Dieu a repris à Lui samedi,
à 4 h. du soir, dans sa 87^{me} an-
née, après une courte maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 22 juil-
let 1918 15999
L'incinération a eu lieu SANS
SUITE, **lundi 22** courant, à
3 heures après-midi.
Domicile mortuaire, rue Numa-
Droz 63.

Prière de ne pas faire de
visites et de ne pas envoyer
de fleurs.
Une urne funéraire sera dé-
posée devant la maison mor-
tuaire.
Le présent avis tient lieu
de lettre de faire-part.

Madame Veuve de **Paul-Albert Voumard**, et ses
enfants, à Tramelan, ainsi que les parents du défunt,
ne pouvant répondre en particulier aux nombreux té-
moignages de sympathie qui leur sont parvenus dans
le grand deuil qui les frappe, expriment leur profonde
gratitude à toutes les personnes qui les ont fortifiés
dans leur douleur immense. 15985

La maison **Balland & Cie**, profondément touchée
de toutes les marques de sympathie à l'occasion de la
perte de son chef

Monsieur Eugène BALLAND
en exprime à chacun sa vive reconnaissance.
La Chaux-de-Fonds, le 22 juillet 1918. 15994

La Famille **Farine**, au Noirmont, remercie bien
sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoi-
gné une si vive sympathie, à l'occasion du décès de
Monsieur Albert Farine fils, particulièrement la
Direction et le personnel de la Fabrique «**Juvenia**».

Madame Robert Balavoine et sa fille Renée, à
Genève.
Madame veuve Félix Balavoine, à Genève.
Mademoiselle Berthe Balavoine, à Genève.
Monsieur et Madame Charles Balavoine et leurs
enfants, à La Chaux-de-Fonds.
Mademoiselle Augusta Balavoine, à Genève.
Monsieur et Madame Pierre Balavoine et leurs
enfants, à Genève.
Mademoiselle Germaine Balavoine, à Genève.
Madame veuve de Charles-Albert Wulleumier, à
La Chaux-de-Fonds.
Madame et Monsieur Charles Schlup et leurs en-
fants, à Tramelan.
Madame et Monsieur Otto Trasschler et leurs
enfants, à Tramelan.
Monsieur et Madame Marcel Wulleumier et leurs
enfants, à Bôle.
Monsieur Charles Wulleumier, à Cordoba (Amé-
rique).
Mademoiselle Irène Wulleumier, à La Chaux-
de-Fonds,
ainsi que les familles Balavoine, Wulleumier
et parentes, à Genève, La Chaux-de-Fonds et
Tramelan, ont la douleur de faire part à leurs
parents, amis et connaissances, de la perte irré-
parable qu'ils viennent d'éprouver en la person-
ne de

Monsieur le Dr Robert BALAVOINE
Capitaine-Vétérinaire

leur bien-aimé époux, père, fils, beau-fils, frère,
beau-frère, oncle, neveu et cousin, emporté à l'a-
ge de 34 ans, en quelques jours, par l'épidémie de
grippe, en service actif, dimanche, à 5 heures
du soir.
Genève, le 22 Juillet 1918.
Départ du convoi funèbre **Mardi 23** courant à
7 heures du matin, de l'Hôpital de La Chaux-de-
Fonds.
L'ensevelissement aura lieu à **GENÈVE, Mer-
credi 24** courant, à 11 heures du matin.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-
part. 15992

Le Commandant du Régiment d'Infanterie de Monta-
gne 5 et son Etat-Major ont le douloureux devo de
faire part du décès du

Capitaine Robert BALAVOINE
Vétérinaire du Rég. Inf. Mont. 5,
survenu Dimanche à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds,
après une courte maladie, contractée au service de la
Patrie.
La levée du corps aura lieu **Mardi 23** courant, à
7 h. 6 du matin. — Culte à 6 h. 45.
Départ de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds pour la
Gare, d'où le corps sera transporté à Genève pour y
être inhumé. 15969

Heureux ceux qui procurent
la paix, car ils seront appelés
enfants de Dieu.
Matt. V. 9.
Le malheur atteint souvent le juste
Mais l'Eternel l'en délivre toujours.
P. S. 20.

Monsieur et Madame Edouard Frei-Spahr et leur enfant,
Monsieur et Madame Fritz Urwiler-Spahr et leur enfant,
Monsieur et Madame John Robert-Spahr et leurs en-
fants,
Monsieur William Spahr et sa fiancée, Mademoiselle
Marthe Gutmann,
Mademoiselle Nely Spahr,
Mademoiselle Germaine Spahr,
Madame veuve Alphonse Spahr et ses enfants,
ainsi que les familles alliées ont la profonde dou-
leur de faire part à leurs parents, amis et connais-
sances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver
par le décès de leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle
et neveu,

Monsieur Alphonse SPAHR
que Dieu a rappelé à Lui après de terribles souffrances,
à l'âge de 31 ans.
La Chaux-de-Fonds, le 20 juillet 1918.
L'ensevelissement a eu lieu SANS SUITE, **lundi 22**
à 2 heures après-midi.
Domicile mortuaire: Hôpital.
Une urne funéraire sera déposée rue de la Paix 89.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Père, que ta volonté soit faite.
Repose en paix, tendre épouse et
mère.

Monsieur Henri Monnier et son fils Paul,
Monsieur et Madame Alexis Berthoud-Niederhäuser, à
St-Imier,
Monsieur et Madame Robert Berthoud-Matile et leurs
enfants, à St-Imier,
Les enfants de feu Irma Crevoisier-Berthoud, à New-
York.
Madame et Monsieur Auguste Amez-Droz-Berthoud et
leur fille, à Genève,
Madame et Monsieur Paul Berthoud-Hirschy, à St-Imier,
Madame et Monsieur Adolphe Aufrecht-Berthoud, à St-
Louis et Chaux-de-Fonds.
Madame et Monsieur Fernand Chopard-Berthoud et
leurs enfants, à Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Charles Berthoud-Froidevaux et
leur enfant, à Bienne,
Madame et Monsieur René Eberhardt-Berthoud, à New-
York,
Monsieur Aviste Monnier, à Renan et ses enfants à Ge-
nève et Chaux-de-Fonds,
ainsi que leurs nombreux parents, ont la profon-
de douleur de faire part à leurs amis et connaissances
de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la per-
sonne de leur chère et regrettée épouse, mère, fille, sœur,
belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente.

Madame Jeanne MONNIER née BERTHOUD
que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 33^{me} année, après
de grandes souffrances.
La Chaux-de-Fonds, le 20 juillet 1918.
L'enterrement aura lieu SANS SUITE, **lundi 22**
courant, à 1 heure et demie après-midi.
Domicile mortuaire: rue des Sorbiers 23.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison
mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part